

A Québec

La Chambre fait du travail

Unités sanitaires, fonds de pension scolaire — Les octrois du ministère de l'Agriculture — La semaine de 55 heures

"Pas d'émancipation grise", dit M. Blain

Pour deux hôpitaux

La Chambre a approuvé en troisième lecture le bill permettant l'emprunt de \$300,000 pour le *Verdun Protestant Hospital*. Elle a aussi approuvé les résolutions du bill ratifiant le contrat passé entre le gouvernement de la province de Québec et les Soeurs de la Charité de Québec, relativement aux soins, à la garde, à l'entretien des faibles d'esprit et des idiots et l'acte de fiducie entre lesdites soeurs et le *Trust général du Canada*.

M. Athanas David explique qu'il s'agit de la construction d'un édifice de \$550,000 à Québec afin de décongestionner les hôpitaux. La troisième lecture du bill a été remise à plus tard.

Les unités sanitaires

La Chambre adopte ensuite en seconde lecture le bill des unités sanitaires. Il s'agit d'une loi qui permet aux municipalités pauvres, c'est-à-dire à un groupe dont l'évaluation est moindre de \$60,000, de jouir d'un traitement de faveur dans les frais d'entretien des unités sanitaires.

M. David annonce que ces réductions de frais ne retomberont pas sur les autres contribuables parce que la Fondation Rockefeller a décidé d'aider davantage notre province dans son domaine. Les députés de l'opposition se sont déclarés en faveur des unités sanitaires, mais ont fait remarquer que les réductions en question sont tout de même payées par les autres contribuables et qu'il ne faut pas créer l'impression contraire dans le public.

L'achat d'animaux de race

M. J.-L. Perron fait adopter en seconde lecture puis en comité plénier le bill modifiant la loi du département de l'Agriculture. M. Perron explique qu'il s'agit de permettre au ministre de l'Agriculture de prêter ou de donner de l'argent aux cercles agricoles, sociétés ou syndicats coopératifs pour l'achat d'animaux de race.

M. Joseph Renaud, député de Laval, signale qu'il serait bon d'aider les cultivateurs même pour l'achat d'animaux croisés, car beaucoup ne sont pas financièrement en mesure de monter leurs troupeaux avec des animaux pure race.

M. Perron fait remarquer alors que ces prêts et octrois sont surtout

destinés aux sociétés et organisations agricoles et que dans l'espèce il s'agit évidemment d'animaux de race pure.

M. Aimé Guertin, de Hull, déclare que l'opposition est favorable à tout projet d'aide à l'agriculture qui est actuellement dans le marasme, de l'aveu même du ministre. Mais la loi est dangereuse, car le ministre se réserve le droit de donner des octrois, et il pourra les donner aux sociétés agricoles qui lui plairont ou qui se seront bien conduites, libéralement parlant. Or ces pouvoirs sont contre l'esprit de la constitution, car alors la Chambre abandonne une des plus grandes prérogatives, celle de contrôler la distribution des deniers publics. Si l'on doit laisser aux ministres cette liberté d'attribuer à qui ils entendent les deniers publics, vaut autant abolir la Chambre.

Ni rouge, ni bleu

M. Perron fait remarquer que le ministre ne pourra octroyer que juste le montant voté par la Chambre, ce qui lui assure le maintien de ses prérogatives. Au point de vue pratique, dit M. Perron, je suis au-dessus des mesquineries politiques et pour moi l'agriculture ne sera ni rouge, ni bleu, ni caille, ni même "goglu". Et puis est-ce que le député de Hull tient à ce que je le soumette devant la Chambre la liste des verrats, étalons, chiens et chats qu'il convient de distribuer à tel ou tel cercle?

M. Guertin fait remarquer que le ministre s'arroge tout de même des pouvoirs discrétionnaires très dangereux surtout à la veille des élections, et il se demande ce que M. Guertin ferait à sa place.

M. Houde déclare que M. Perron est en retard pour faire approuver ce qu'il a déjà mis en pratique régulièrement. M. Aldéric Blain, député de Dorion, déclare que M. Perron a déjà utilisé ce truchement discrétionnaire, dans le département de la voirie en 1927, alors qu'il se faisait conférer le pouvoir de déclarer route provinciale la route qu'il voudrait. C'est grâce à cette loi que M. Perron a promis à tous les chemins dans Joliette. Le ministre de l'Agriculture, dit M. Blain, n'a pas besoin de faire le naïf ou de nous prendre pour des naïfs, car il sait très bien l'usage électoral qu'il a fait de ces pouvoirs en 1927.

M. Houde fait remarquer que la Législature se départ d'un autre principe. Les intentions du ministre de l'Agriculture peuvent être bonnes, mais il ne sera pas à l'abri des passions qui l'entourent, ni libre de s'en débarrasser, il y a danger qu'il se rappelle trop les adversaires politiques dans la distribution des prêts et octrois.

Ce que le sous-ministre pourra signer

Cet article est adopté et l'on discute ensuite l'article 2 qui permet au sous-ministre de signer certains documents pour prêts, etc. M. Perron déclare que cette signature ne vaudra qu'après celle du ministre et que ce dernier garde toutes les responsabilités de son administration envers la Chambre et envers le peuple.

M. Guertin demande à M. Perron si cet article n'est pas fait simplement pour lui permettre la besogne du département parce que M. Perron serait trop occupé avec ses directeurs de compagnies. — Nous ne voulons pas d'émancipation grise dans le gouvernement, commente M. Blain.

— Est-ce que le même état de choses règne dans le département du procureur général? demande M. Guertin.

— Non, répond M. Perron.

— Une chance du bon Dieu, dit M. Houde.

Minimum de 55 heures

Enfin l'article est adopté, et le bill est adopté en comité plénier. M. Galipeau explique un bill qui fixe à 55 heures au lieu de 60 heures la limite maximum des heures de travail des femmes, en vertu de la loi du salaire minimum des femmes.

M. Tremblay, de Maisonneuve, demande alors au ministre de dire quel ont été les conclusions de la conférence de Genève, au sujet des heures de travail. M. Galipeau déclare que la conférence avait adopté le principe de la journée de 8 heures mais que le principe en question n'était pas en vigueur. "Si nous décrétons la journée de 8 heures, je crois que nous ne travaillerons ni dans l'intérêt de l'industrie, ni dans l'intérêt de l'ouvrier, car le temps n'est pas venu de prendre une telle décision".

M. Houde suggère que l'on étudie la nécessité d'adopter une telle mesure. La troisième lecture du bill est alors remise à une autre séance.

Fonds de pension scolaire

La Chambre adopte ensuite en comité plénier le bill de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, avec l'amendement suivant proposé par M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques: "Il sera loisible à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, d'autoriser ou de créer un fonds de pension local pour son personnel enseignant laïc ou pour toute autre personne à son service, et d'adopter tous règlements nécessaires à cette fin, le tout sujet à l'approbation du surintendant de l'Instruction publique et du lieutenant-gouverneur en conseil."

M. Blain, député de Dorion, fait remarquer que ce projet est à l'étude depuis 10 ans et qu'en justice pour les vieux professeurs, il conviendrait qu'on l'adopte au plus tôt.

La Chambre s'ajourne à 9 heures et un quart.

Alexis GAGNON

Deuxième conférence de M. Victor Barbeau

M. Victor Barbeau donnera, samedi prochain, 15 mars, sa deuxième conférence sur "La femme dans la littérature", à l'hôtel Ritz-Carlton, suite Vice-Royale, de quatre à cinq heures.

LE DR F.-L. DEMERS DANS DELORIMIER

PROGRAMME DE CE NOUVEAU CANDIDAT A L'ECHÉVINA

Une assemblée nombreuse à l'école Saint-Pierre-Claver, a offert hier soir au Dr F.-L. Demers la candidature échevinale dans Delorimier. Le nouveau candidat est un soldat de retour du front et lorsqu'il était étudiant il travailla sur les tramways afin de gagner ses cours de médecine.

L'assemblée était sous la présidence de MM. Armand Malo, Hormidas Leblanc, J.-A. Francoeur, Anthime Lachapelle, Freddy McNamara, Dr J. Colligan, T.-H. Bédard, J.-E. Sansregret, Arthur Archambault, représentant les diverses paroisses du quartier.

M. T.-H. Bédard, qui avait lui-même l'intention de briguer les suffrages des électeurs de Delorimier, cède la place au Dr Demers, et le propose comme candidat. Il se dit prêt à l'appuyer à condition qu'il mette dans son programme les questions qui intéressent le plus la paroisse Saint-Pierre-Claver: continuation du boulevard Saint-Joseph, un terrain de jeu, le tunnel de la rue Papineau, et enfin le changement de nom de la rue Saint-Jérôme en celle de Laurier, la rue Saint-Jérôme étant en réalité la continuation de la rue Laurier.

Le Dr Demers accepte la candidature, et déclare qu'il veut faire une lutte respectable. Il dit son intention de se consacrer à la chose publique et espère pouvoir sous peu présenter un programme. Le candidat adresse aussi quelques mots en anglais.

M. J.-E. Sansregret, ancien échevin de Delorimier et ancien leader du conseil, conseille au Dr Demers de ne se lier à aucune clique ou clan, car ces divisions au sein du conseil ont toujours été néfastes à la bonne administration de Montréal. Un autre point important dont on commence à parler dans le quartier, c'est la formation d'un comité de citoyens qui pourra tenir l'échevin au courant des besoins et des désirs des électeurs.

M. Sansregret parle des suggestions déjà faites au candidat pour les tunnels, etc., et ajoute qu'il est résident de la rue Saint-Jérôme et lui-même a déjà reçu des lettres qui reviennent de la ville de Saint-Jérôme; il insiste donc sur le changement de nom de cette rue d'autant plus qu'il n'y aurait que lui à changer, les numéros actuels continuant ceux de la rue Laurier.

M. J.-A. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

Il recommande au candidat de donner une grande place à l'hygiène dans son programme, surtout quant à la salubrité du logement et quant au salaire de l'ouvrier qui doit être suffisant pour lui permettre de bien élever sa famille; il lui recommande aussi le plan d'ensemble de Montréal.

M. Francoeur dit que dans ces dernières années l'administration Décaré fut la meilleure pour Montréal, que celle de M. Brodeur marcha sur ses traces, et que l'administration actuelle continue.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pour clore une polémique

Nous recevons ce matin même de M. J.-A. Gauvin, imprésario, une nouvelle et longue lettre, en marge de la situation du théâtre français à Montréal. Elle est trop longue pour que nous la donnions au texte.

Après avoir noté que nous lui avons permis "d'exposer dans notre journal de façon claire et précise" cette situation, M. Gauvin signale qu'il n'y a pas que les journaux libéraux de la province qui aient critiqué vertement notre attitude et la conduite des autorités envers les artistes français; il cite à ce sujet quelques passages d'un article de M. Francoeur dans le *Journal de Québec*, hebdomadaire conservateur. M. Gauvin en conclut que "l'indignation est générale et partagée par les conservateurs et les libéraux". Il ajoute:

"Vous insinuez qu'on aurait peut-être reçu des subventions occultes de tel ou tel ministère pour amener ici des troupes françaises". Je puis vous affirmer que vous vous trompez, du moins en ce qui me regarde. Jamais nous n'avons reçu aucune subvention. C'est moi seul et avec mon propre argent qui ai procuré à la population de la province, depuis douze ans, l'occasion d'applaudir plusieurs des plus grands artistes de France et d'entendre les plus belles pièces du répertoire dramatique et lyrique. C'est moi seul qui, malgré plusieurs saisons déficitaires, ai donné des représentations gratuites d'oeuvres telles que "L'Avare", "Le Cid", "L'Aiglon", "Les Femmes savantes", "Gyranne de Bergerac", et autres, pour au moins vingt mille élèves, universitaires et leurs professeurs religieux et laïques et un jour même, une matinée gratuite de "L'Aiglon" pour les pauvres d'une ville de cette province. Et je vous le répète, tout cela sans subvention.

M. Gauvin écrit aussi que "le théâtre français n'est plus possible ici, avec un répertoire de classiques, de romantiques et de pièces de famille, sans une forte subvention". Et il nous invite à nous employer à obtenir cette subvention. Il se défend enfin du reproche d'avoir laissé jouer ici des pièces où la religion aurait pu être attaquée. "Si nous avons déjà laissé jouer quelques pièces gaies, (je dirai même grivoises), jamais de pièce immorale et jamais une pièce où la religion aurait pu être attaquée."

N. D. L. R. — La publication de ces parties de la dernière lettre dont nous avons déjà fait d'avance justice, doit pour notre part cette polémique, à moins que le Soleil ne revienne avec ses refrains de francophobie.

Une demande à M. Bouchard

M. le directeur, Des gens s'en vont disant que M. T. D. Bouchard démissionnera peut-être de la présidence de la Législature. On veut même que M. Bouchard deviendrait en ce cas membre du cabinet provincial.

Sera-t-il trop tard, dans ce cas, pour lui signaler un geste étonnant de la Législature qu'il préside? Celle-ci, comme on se rappelle, vient d'autoriser la ville de Montréal, en comité de législation privée, à exempter de toutes taxes le nouveau temple maçonnique de Montréal.

On sait que ce temple a été construit, rue Sherbrooke-ouest, face au grand séminaire qui forme des prêtres catholiques. La raison de l'exemption de taxes demandée, et partiellement accordée, serait que la franc-maçonnerie est une "oeuvre éducationnelle".

Il semble que nos députés n'ont pas eu connaissance de la portée de ce projet de loi.

Le Pape a dénoncé, récemment encore, le rôle de la franc-maçonnerie dans les troubles religieux de Pologne. Et l'on sait quelle attitude d'approbation elle a prise à l'égard des franc-maçons du sud des Etats-Unis ont pris officiellement envers le persécuteur Calfes.

L'oeuvre "éducationnelle" de cette institution était plutôt connue, jusqu'à ce qu'un certain sén. Et ce sén. était tel que des députés catholiques arguaient mauvaise grâce de préférer à la parole du pape, qui s'y connaît, la simple affirmation d'un projet de loi, venu on ne sait d'où, et qui affirme sans prouver.

Avant que M. Bouchard n'ait donné sa démission (si la rumeur à laquelle nous faisons allusion est fondée), nous lui demandons de signaler, ou de faire signaler, à la Législature qu'il préside, le côté inopérant de cette mauvaise loi.

Notre demande parviendra peut-être à M. Bouchard trop tard pour qu'il puisse la faire connaître en temps utile aux députés catholiques de notre législature. Ces derniers sont d'ailleurs submergés par les soucis nombreux qui entourent le geste auguste de se présenter devant l'électoral, pour demander un renouvellement de mandat législatif.

Dans ce cas, ne serait-il pas possible, on même facile, à M. Bou-

chard, soit en sa qualité officielle, soit à titre privé, — si la première hypothèse suppose une hérésie au point de vue de la procédure parlementaire — ne serait-il pas facile de prier les honorables membres du conseil législatif de faire prouver aux promoteurs du "bill" en quoi le nouveau "séminaire" maçonnique constitue une oeuvre éducationnelle?

Cette simple demande, semble-t-il, aurait pour effet de renvoyer la proposition aux calendes grecques.

Et M. Bouchard se poserait bien dans l'opinion publique en prêtant son concours à notre suggestion.

Le tout respectueusement soumis...

Frère JACQUES.

M. Barré et M. Perron

L'Age-Garden, 9 mars 1930

Monsieur le Rédacteur,

Dans le *Devoir*, mardi 4 mars, en page 3, cinquième colonne, vous rapportez les procédures dans la cause de M. Perron contre le Goglu.

Me serait-il permis de donner quelques explications sur une phrase qui peut induire en erreur sans toutefois être une fausseté? Vous dites, rapportant les paroles d'un avocat: "Lorsque M. Perron a été attaqué par M. Barré".

On peut s'imaginer que j'ai attaqué M. Perron personnellement, dans sa vie privée; cela n'est pas. Jamais je n'ai attaqué la vie privée d'un adversaire; et j'espère que toujours je resterai au-dessus des attaques telles que celles que les journaux ont attribuées à M. Perron à mon égard.

Que les avocats de M. Perron aient un peu de honte de certaines méthodes de discussion et qu'ils préfèrent faire le silence là-dessus, cela se comprend; et je le comprends d'autant mieux que je ne veux pas que vos lecteurs restent sous l'impression que j'ai moi-même attaqué la vie privée d'un adversaire.

Peu importe que M. Perron se pense meilleur cultivateur que moi, ou encore que des gens salariés avec notre argent cherchent raison de me critiquer.

Mon passé est connu; je suis pauvre et je n'en ai pas honte. Ma ferme est visible. Des cultivateurs l'ont visitée. Le *Devoir* a publié une déclaration assemblée d'un cultivateur disant en résumé que la ferme était convenablement tenue.

Je suis fier de mon nid; ce n'est pas la résidence d'un grand financier, ni la ferme modèle d'un millionnaire. C'est la terre d'une famille de travailleurs qui se succèdent de père en fils.

Mais si je suis fier de ma ferme, je le suis encore plus de ma dignité. Voilà pourquoi je vous demande de publier la présente afin que vos lecteurs sachent que jamais je ne suis descendu à l'attaque des gens qui, oubliant que leur goguerie et leur grossièreté réajustaient sur tout le peuple, ont négligé de traiter des questions d'intérêt public pour attaquer un adversaire dans sa vie privée, et si j'en crois les rapports des journaux, de façon fautive et mensongère.

Merci d'avance.

LAURENT BARRÉ

Témiscamingue-Abitibi

Monsieur le Directeur, Une question très importante se présente actuellement au parlement provincial au sujet du Témiscamingue, et je viens vous demander de me permettre d'user de votre journal pour apporter sur cette question certains éclaircissements qui ne seront peut-être pas donnés par ailleurs et permettront aux intéressés, particulièrement aux membres du comité nommé pour étudier la division des comtés, de mieux la juger, car il s'agit de détacher Rouyn et ses environs du comté de Témiscamingue pour l'attacher à un nouveau comté pris dans la partie ouest de l'Abitibi.

La demande est faite, dit-on, par le député de l'Abitibi, M. Authier. Est-il raisonnable de diviser l'Abitibi et le Témiscamingue pour former trois comtés de deux?

La population de l'Abitibi est d'environ 20,000 et diminue tous les ans malgré les énormes sacrifices faits par le gouvernement. L'Abitibi depuis sa fondation a absorbé une portion considérable du budget de la colonisation avec des résultats qu'on trouve peu encourageants; même dans les cercles du gouvernement, quoiqu'on ne veuille pas l'avouer publiquement. Diviser ce comté, n'est-ce pas exposer le

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Arrestation de la troupe du "Gayety"

Une autre troupe, américaine cette fois, a été arrêtée en bloc hier soir. Cette troupe, composée de 16 filles, jouait au théâtre "Gayety", rue Ste-Catherine, dans une revue intitulée: "Jazz Time". Les représentations ont été suspendues à cause d'un certain numéro de ladite revue, jugé immoral. Le capitaine Tremblay et son escouade ont opéré l'arrestation. Les accusées, libérées hier soir, sous cautionnement, ont comparu, ce matin, devant le recorder Thounin. Elles ont plaidé non coupables à l'accusation qui pèse sur elles. L'enquête a été fixée au 14 mars.

Une élection générale prochaine en Grande-Bretagne

LONDRES, 12. (S.P.C.) — Les journaux anglais croient que le résultat de la défaite du gouvernement MacDonald hier sur un amendement libéral au bill des charbonnages sera la tenue d'une élection générale immédiate après l'adoption du budget parce que le gouvernement est fatigué de voir conservateurs et libéraux s'acharner contre sa législation.

Le bill Woodworth

CE QUE CERTAINS ONTARIENS PENSENT DE SA DÉFAITE

Toronto, 12 (S. P. C.) — Beaucoup de gens expriment ici leur mécontentement face de ce que le bill établissant des tribunaux de divorce en Ontario ait été battu en seconde lecture. G. McLaughlin, secrétaire de la "County of York Law Association", a dit qu'il était bien regrettable que le résultat du vote fut tel, mais qu'il s'attendait à une opposition beaucoup plus forte. Le président de l'association, W. J. McCallum, a déclaré: "Il est malheureux que Québec soit opposé en bloc à ce que l'Ontario semble désirer et il est malheureux que Québec puisse décider si oui ou non l'Ontario aura des Cours de divorce".

Brantford, Ont., 13 (S.P.C.) — Après la défaite aux Communes du bill établissant des tribunaux de divorce en Ontario, le nouveau grand-maître du "Royal Black Chapter" de la loge loyale d'Orange, J. Carson, déclarait: "Nous ne pouvons pas admettre ce principe d'action — que les Canadiens français de la province de Québec soient en position de dire si oui ou non l'Ontario aura des Cours de divorce, de dicter à une province-sœur sa politique alors que l'acte de l'Amérique britannique du Nord statue que l'organisation des tribunaux sera sous la juridiction de la province où ils sont situés. Ontario n'intervient pas en ce qui concerne les Cours de Québec ou son code".

Le bill Guertin rejeté

Québec, 12. (D.N.C.) — Le comité des bills publics a rejeté ce matin le bill de M. Aimé Guertin, pour modifier la loi du vote. M. Taschereau a déclaré que le bill n'était pas légal, puisqu'il comprenait des dépenses de deniers publics et que ce bill n'était pas précédé de résolution.

Un caucus libéral sur le bill des alcools

Ottawa, 12. (D. N. C.) — Les députés libéraux de la Chambre des Communes se sont réunis en caucus ce matin. On dit qu'il sera question du projet de loi du premier ministre pour modifier la loi des exportations de façon à ce que les navires américains qui viennent se charger d'alcool dans un port canadien ne puissent plus obtenir leur congé de partance quand cet alcool est destiné aux États-Unis.

Le procès d'Albertine Labonté

La Cour du Banc du Roi a commencé à entendre, ce matin, le procès d'Albertine Labonté, accusée d'avoir pratiqué une opération illégale sur la personne d'une jeune fille de 24 ans, Jeanne Sanschagrin, décédée à l'hôpital Notre-Dame, le 22 décembre dernier, des suites de cette opération. Albertine Labonté a été arrêtée sur une déposition "ante mortem" faite par la victime.

Pour les créanciers hypothécaires

Québec, 12. (D. N. C.) — Le comité des bills publics a adopté un bill pour décréter qu'à l'avenir les créanciers hypothécaires de bonne foi seront protégés et leurs droits maintenus du moment que la créance aura été enregistrée avant la faillite ou cession de biens volontaire.

Une épopée mystique

L'histoire des Bx Martyrs du Canada est de celles qui justifient le glorieux titre d'épopée mystique qu'on a bien voulu donner à une période de notre histoire.

La seule relation de leur vie nous est à la fois un exemple et un stimulant.

Mais connaissons-nous suffisamment ceux qui bientôt, nous l'espérons, seront nos "saints Martyrs"?

Lisez le livre magnifique de R. P. Frédéric Rouvier, S.J., Les Bienheureux Martyrs du Canada. Service de Librairie du DEVOIR, \$1.

LE PLUS BEAU DRAME LYRIQUE

CONFERENCE DONNEE HIER SOIR PAR DOM LUCIEN DAVID A LA SALLE SAINT-SULPICE

La conférence "donnée hier soir à la salle Saint-Sulpice, par Dom Lucien David a été pour la plupart de ses auditeurs une révélation: révélation de la part que le peuple doit prendre à la messe pour la vivre, révélation du sens du chant grégorien par son exécution adaptée aux fêtes et aux divers états que traduit ce chant pour chacun de ses morceaux.

Reproduire en abrégé l'analyse de ce que le conférencier appelle le plus beau drame lyrique est impossible, on ne pourrait en faire comprendre les aperçus d'une orthodoxie indiscutable et d'une lettesse artistique convaincante. De l'introït à la Communion, Dom David a fait faire à ses auditeurs une véritable promenade, comme dans un jardin où il aurait expliqué la couleur et le parfum de chaque fleur, l'une après l'autre.

Le chant lui-même varie non pas avec les fêtes, mais avec le sens de chaque texte qu'il orne ou commente. De la dynamique moderne il peut emprunter toutes les nuances. Par la pratique, la théorie de l'indivisibilité de chaque note ne renferme pas la stricte égalité du temps isochrone, mais cède le pas à la souplesse indispensable à l'art qui doit exister au temple comme partout.

Si on le considère comme l'expression vivante de la foi de chacun de ceux qui assistent au Sacrifice de l'autel, il est certain qu'on ne peut obtenir que les pièces oronnées soient chantées par tous, quoiqu'au moyen âge le peuple eût résolu la difficulté en transformant, par exemple, les longues vocalises de certains Kyrie en tropes, c'est-à-dire en ajoutant aux vocalises qui séparent les mots Kyrie et eleison, des prières-commentaires à raison d'une syllabe par note. Mais le conférencier exprime une vérité en disant qu'au moins les Répons divers aux invitations du prêtre, comme ceux des préfaces, les Et cum Spiritu tuo et les Amen devraient être chantés par tout le peuple; puisque c'est à lui que le prêtre s'adresse alors directement.

Les exemples parés dans la conférence et parcourant tout l'Office ainsi commenté furent pris dans le Propre et le Commun de divers offices, avec, pour le Kyrie et l'Agnus, des tropes traduits en français (au moyen âge, on les chantait en latin). Le dernier fut en même temps une curiosité rituelle. Il consistait en un commentaire par le peuple de l'Épître de Pâques. Cette Épître est très courte: trois phrases. Après chaque phrase, le peuple chanta, et les enfants lui imitaient, un silence pour que le diacre pût continuer sa lecture.

Aujourd'hui, le chant de l'Épître se fait recto tono, avec chute d'une tierce mineure après chaque phrase. Mais ce récit était autrefois très orné et Dom David l'a reproduit, le choeur chantant les exclamations. Ce choeur préparé par le directeur de la Schola Cantorum et son répétiteur, M. Camille Duquette, et mis à point par le savant bénédictin lui-même, a merveilleusement obéi aux directions de ce dernier et son exécution est une leçon venue de ce que peut faire tout maître de chapelle qui s'en donnerait la peine. Le choeur d'hommes était composé des élèves de la Schola, religieux et laïques, et le choeur des soprani, des enfants de la maîtrise de Saint-Charles.

Leurs Grandeurs NN. SS. Gauthier et Deschamps assistaient à la conférence ainsi qu'un bon nombre de prêtres, de musiciens d'église et de personnes intéressées à toutes les manifestations d'art vrai. C'est un début fort encourageant pour les conférences que donnera Dom Lucien David à Montréal, sous les auspices de la Schola Cantorum. Vendredi soir, Dom David commencera ses leçons pratiques à l'université, le renouvellement de l'initiative qu'il a déjà faite aux maîtres de chapelle, organistes et chantres d'église. Il y a, pour tous, une ample moisson d'instruction à en tirer.

La conférence navale traversée une crise

Londres, 12. (S.P.A.) — Si l'on en croit des autorités dignes de foi, les délégués français à la conférence navale ont décidé de tenir ferme: ou bien les quatre autres puissances signeront un pacte de sécurité comportant sanctions militaires en cas d'agression contre la France, ou bien ils ne demeuront pas de leurs demandes de 724,000 tonnes de marine de guerre.

Ce renouveau est venu après la déclaration officielle des États-Unis qui ne peuvent pas, disent-ils, être partie à un accord qui les engagerait à se consulter avec les autres puissances au cas où la sécurité serait menacée, encore bien moins à un pacte militaire. On croit que le cabinet anglais a adopté une attitude identique, avertissant ses délégués qu'il ne ratifierait aucun nouvel engagement politique. Les événements qui se sont précipités depuis le retour de la délégation française sous la conduite d'Aristide Briand menacent d'engager la conférence dans une impasse. Les espérances de voir la conférence signer un traité limitant considérablement les armements navals s'évanouissent.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 12. (S.P.C.) — Région des grands lacs. Vent de l'ouest. Partiellement nuageux et doux ce soir et demain avec averses. Plus froid.

Baie Georgienne. — Vent de l'ouest. Nuageux ce soir et demain avec averses et neige. Plus froid.

Vallée de l'Outaouais et du Haut Saint-Laurent. — Beau. Demain, vent sud-ouest. Partiellement nuageux et doux avec averses. Plus froid demain soir.

Vallée du bas Saint-Laurent. — Vent sud-ouest. Nuageux et doux ce soir et demain, neige ou pluie. Golfe et Rive Nord. — Vent du sud, avec neige ou pluie, ce soir et demain.

Provinces Maritimes. — Vent sud-ouest avec averses aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur. — Vent sud-ouest avec neige, pluie ce soir. Demain, vent nord-ouest, plus froid.

Manitoba. — Vent nord-ouest. Plus froid ce soir et demain. Neige probable.

Saskatchewan et Alberta. — Beau et plus froid ce soir et demain.

Saskatchewan et Alberta. — Beau et plus froid ce soir et demain.

La taxe sur les poteaux de transmission

LES COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ DEMANDENT UNE TAXE UNIFORME DE 25 CENTS ELLES MENAGENT D'Augmenter le prix de l'électricité. PROPOSITION DE M. BOUCHARD. — M. TASCHEREAU DÉCLARE QUE LE COMITÉ EST OPPOSÉ AU BILL. — UNE DÉLEGATION PROTESTAIRE

Québec, 12. (D.N.C.) — Le comité des bills publics a fort mal reçu ce matin, le bill modifiant la loi des exemptions de taxes municipales. Par ce bill, les compagnies d'électricité demandent que les poteaux porteurs de lignes de transmission soient uniformément taxés à 25 cents dans toutes les municipalités. Les voici, ceux qui demandent ces compagnies: "Nonobstant toute loi spéciale ou générale à ce contraire, les tableaux commutateurs et les systèmes de transmission ou de distribution des compagnies d'utilité publique, de même que les tuyaux ou conduits installés pour l'approvisionnement de l'eau, ne doivent pas être portés au rôle d'évaluation d'une corporation municipale ou scolaire".

M. Alphonse Décarie, avocat de Montréal, et M. Forsyth, représentant de la Montreal Light Heat and Power, ont plaidé le bill.

M. Décarie explique que la Cour Supérieure a décidé ces dernières années que les poteaux et fils de transmission sont immeubles par nature et destination et que donc ils peuvent être évalués et taxés. Alors, les municipalités ont commencé à taxer et les poteaux et les lignes de transmission. Il prétend que si l'on taxe les compagnies sur leurs lignes de transmission, le prix de l'électricité augmentera et qu'en définitive ce sera le consommateur qui sera appelé à payer. Dans la province d'Ontario, les lignes de transmission ne sont pas taxées.

Ce sont des lignes de la Commission hydro-électrique, observe M. Taschereau. Y a-t-il des endroits où les poteaux sont taxés de façon exagérée? demande-t-il.

M. Décarie explique que le jour peut venir où les poteaux et les lignes seront trop taxés et qu'il faut prévoir l'avenir.

CETTE TAXE DE 25 CENTS

M. Damien Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, dit que si l'on enlève aux petites municipalités leurs sources de revenus, celles-ci devront recourir à la taxe sur le revenu. Les municipalités ont déboursé \$15,000 pour faire déclarer les lignes de transmission taxables. Et puis cette taxe de 25 c. que les promoteurs du bill trouvent suffisante, on ne doit pas oublier qu'elle ne représente que le loyer du terrain public occupé par le poteau. Car les compagnies, si elles placent un poteau de transmission sur un terrain privé, doivent payer une somme de \$10 à ce particulier.

M. Forsyth, représentant de la Montreal Light, Heat and Power, plaide le bill, et dit que l'Union des Municipalités a déjà demandé à Ottawa que les compagnies d'électricité soient mises sur le même pied que la Commission hydro-électrique pour fins de taxes. M. Bouchard rappelle qu'il avait combattu cette attitude de l'Union.

D'ailleurs, dit-il, si vous voulez évaluer les taxes sur la même échelle que ceux de la Commission, alors nous consentirons à ne pas vous taxer.

OPPOSITION UNANIME

Le maire Beaubien, d'Outremont, président de l'Union des Municipalités, déclare que toutes les municipalités sont opposées au bill, et il demande qu'on l'ajourne indéfiniment.

M. Guillaume Saint-Pierre, représentant de la ville de Montréal, déclare que le bill ferait perdre une somme considérable à Montréal.

M. Bouchard suggère alors que la taxation des lignes de transmission soit confiée à la Commission des services publics, afin d'assurer une répartition égale et proportionnelle.

M. J. J. Creelman, représentant de la Commission des Ecoles protestantes de Montréal, s'oppose au bill.

M. Perrault demande à M. Décarie de retirer son bill, et M. Taschereau déclare que le bill est ajourné à demain, mais que le comité est opposé au bill et qu'il le restera demain.

C'est un enterrement de première classe, déclare M. Bouchard.

GROSSE DÉLEGATION

Avant la réunion, une grande délégation conduite par M. Bouchard s'est rendue auprès de M. Taschereau, pour protester contre le bill.

Étaient présents: Joseph Beaubien, président de l'Union des Municipalités de la province de Québec et maire d'Outremont; T. D. Bouchard, secrétaire-trésorier de l'Union des Municipalités de la province de Québec et maire de Saint-Hyacinthe; A. A. Desroches, président du Comité exécutif, Montréal; Alfred Legault, échevin; G. Saint-Pierre, avocat; D. Gendreau, échevin; J. A. Savard, échevin; Jules Gréneau, directeur des services municipaux; J. J. Creelman, c.r., commission scolaire protestante; J. B. A. Anggrignon, commissaire, échevin; Maurice Gahies, président de la Commission métropolitaine; Georges Lalancette, ex-échevin; Arthur Landry, échevin; Jos. Monet,

échevin; tous de Montréal et des représentants de Montréal-Est, Sherbrooke, Outremont, Westmount, Saint-Hyacinthe, Grand-Mère, Lachine, Montmagny, Saint-Laurent, Saint-Pierre, St-Roch, Courville, etc.

Ont porté la parole au nom de la délégation: M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont et président de l'Union des Municipalités de la province de Québec; M. E. F. Bell, secrétaire-trésorier, Westmount; M. A. A. Desroches, président de l'Exécutif, Montréal; M. A. Phelan, c.r., représentant de la Commission scolaire Catholique, Saint-Léon, Westmount; M. J. J. Creelman, c.r., représentant de la Commission scolaire protestante, Montréal.

Le jury du Coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, ce matin, dans le cas d'Yvette Goudreau, décédée à l'hôtel-Dieu, lundi dernier, des suites de blessures reçues dans un accident d'automobile, le 2 mars dernier, à l'angle des rues Orleans et Sainte-Catherine.

LE TRAMWAY PARALYSE

LE SERVICE ÉLECTRIQUE A FAIT DÉFAUT CE MATIN, ENTRE 7H. 30 ET 8H. 30 — RUPTURE D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION.

Entre 7h. 30 et 8h. 30, le service des tramways a été paralysé par le manque d'énergie motrice. L'électricité des maisons et édifices a aussi faibli ou fait défaut.

La Montreal Light nous apprend que cet accident est dû à une rupture qui s'est produite dans les lignes de transmission qui entrent dans la ville du côté est. La compagnie a immédiatement transféré ses circuits pour rétablir le courant électrique.

La partie est de la ville a été la plus affectée par ce défaut d'électricité.

A 8h. 33, d'après la Montreal Light, son service était anormalement rétabli dans toute la ville.

Cet arrêt du tramway pendant près d'une heure a congestionné la circulation et un grand nombre d'employés ont dû arriver en retard à leur travail.

Un grand nombre ont été contraints de prendre leurs jambes comme moyen de locomotion.

LE SERVICE DE L'ACQUEDUC

Au sujet de l'eau M. A. Terreault, directeur des travaux publics, nous a déclaré ce matin: "La pression de l'eau a peut-être faibli, mais on ne m'a rien signalé de tel. Nous avons actuellement une réserve d'eau suffisante pour dix-huit heures dans les différents réservoirs de la ville. Et lors même que l'électricité serait coupée pour plus longtemps, le contrat de la ville avec la Montreal Light Heat and Power prévoit que cette compagnie fera fonctionner ses usines à vapeur de Côte St-Paul pour fournir de l'électricité à la ville tout d'abord. De cette façon, il n'y a aucun danger que l'approvisionnement d'eau s'écoupe."

L'anniversaire de saint Grégoire

Rome, 13 (S.P.C.) — Le cérémonial du carême a été quelque peu modifié ici pour commémorer l'anniversaire de saint Grégoire le Grand, Pape de 590 à 604, dont le pontificat vit la conversion des Anglais. Une grande messe pontificale a été chantée en l'église qui lui est dédiée sur le Coelius. Tous les professeurs et les étudiants des séminaires anglais y ont assisté. Des cérémonies se sont aussi déroulées à Sainte-Marie in Vallicella et à Saint-Sylvestre in Capite, qui est réservée aux catholiques anglais. Une délégation du clergé d'Angleterre a visité la tombe du grand Pape à Saint-Pierre.

Les nouveaux numéros civiques

M. L.-F. Philie, trésorier de la ville, prie les citoyens de coopérer avec les autorités postales pour faciliter la tâche des facteurs en se servant des nouveaux numéros civiques donnés par la ville aux différentes maisons. Il y a encore trop de gens qui se servent des anciens numéros, ce qui amène de la confusion. Les citoyens sont priés de se servir des numéros fixés sur leur porte.

Broyé à mort par une roue d'engrenage

Un employé des usines Angus du C. P. R., Adélar Galarneau, No 4846 rue de la Roche, a été broyé à mort par une roue d'engrenage alors qu'il était à son travail. M. Galarneau est décédé ce matin à l'hôpital Général, où on l'avait transporté.

L'enquête du coroner aura lieu demain matin.

Les crédits de l'armée anglaise

Londres, 12. (S. P. A.) — Les crédits de l'armée anglaise pour 1930 s'élèvent à 40,500,000 livres sterling, soit une diminution de 605,000 livres sur l'année précédente. L'armée compte 148,900 soldats qu'elle en comptait 150,500 en 1929.

M. Desroches retire le bill des pensions

Québec, 12. (D.N.C.) — M. Desroches, président du comité exécutif de Montréal, déclare que la ville en est venue à une entente avec les pompiers et les policiers en retraite au sujet du montant des pensions réclamées et a demandé de retirer son bill.

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 12 (S. P. C.). — À une assemblée de l'Association libérale de Nouvelle-Ecosse, il a été décidé de tenir une convention du parti libéral provincial avant le 15 juillet. On a laissé aux officiers de l'association le soin de fixer la date exacte.

Vient de paraître

UN LIX FLEURIT AU MILIEU DES ÉPINES, par une Sœur de la Congrégation de Notre-Dame. Volume de 250 pages, plusieurs illustrations, format 5 x 7 1/2, au comptoir et par la poste, 75 sous.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, ville.

Le groupe Gandhi accomplit sa première étape en quatre heures

Le chef nationaliste passera la journée à Asrali — Les 79 volontaires de Gandhi

Ahmadabad, 12. (S. P. A.) — Le groupe de Gandhi a accompli sa première étape en quatre heures. En arrivant au village d'Asrali, il a été reçu par une centaine de villageois qui agitaient des drapeaux et des guirlandes. On a amené deux locaux dans le village pour les voyageurs, l'un pour manger et l'autre pour dormir.

Gandhi a l'intention de passer la journée à Asrali et d'adresser la parole aux habitants. Une bourse lui sera présentée. Demain, Gandhi se rendra à Bareja, puis à Navagao ou il passera la nuit.

Plusieurs compagnies cinématographiques, dont une allemande, ont envoyé de leurs cinégraphes suivre Gandhi.

REGIMENTS CANTONNES A AHMADABAD. Bombay, 12. (S. P. A.) — Le gouvernement de l'Inde se tient en relations étroites avec celui de Bombay en raison de la situation créée par l'ouverture de la campagne de désobéissance civile de Mahatma Gandhi. Ce mouvement est considéré comme une affaire qui intéresse l'Inde tout entière. On dit que deux régiments anglais et un régiment indigène sont cantonnés à Ahmadabad.

APPEL AUX POPULATIONS. Ahmadabad, Inde, 12 (S. P. A.). — La campagne qui s'étend d'Ahmadabad à Jalapur est inondée de pamphlets colorés qui demandent aux populations qui se trouvent sur la route que doit suivre Gandhi d'accourir sur son passage et de faire des feux de joie avec les éto-

ffes d'importation étrangère. Un des pamphlets demande de ne pas oublier "le grand homme qui sera crucifié pour la liberté de l'Inde". Des numéros ont été distribués à la nuit dernière à l'effet que Gandhi serait arrêté. Et un millier de personnes ont monté la garde autour de l'"Ashram", son université; on remarquait des piquets de femmes.

Les 79 volontaires qui suivent Gandhi viennent de toutes les parties de l'Inde. Le groupe compte deux mahométans et un chrétien, neuf professeurs, vingt-cinq étudiants et douze gradués. Trente-trois de ces disciples faisaient partie du personnel de l'Ashram.

RECRUTEMENT. Bombay, 12 (S. P. A.). — Les organisations qui dépendent du Congrès national hindou sont à travailler activement aujourd'hui pour se recruter des membres, étant donné que la campagne en vue de l'indépendance s'est ouverte à Ahmadabad.

Le "conseil de guerre" du comité provincial de Bombay a fait appel pour obtenir des hommes et des fonds; il a exhorté Bombay à prendre la direction du mouvement et à "combattre jusqu'au bout".

Les volontaires sont divisés en trois classes: les "côtes de fer", ceux qui sont immédiatement prêts pour la résistance civile, les "réservistes", prêts à prendre leur place s'ils disparaissent de la circulation, et les "irréguliers" qui exécuteront le programme de manifestations du "conseil de guerre".

Le Northern No 1 tombe en bas de \$1.00

WINNIPEG, 12. — Pour la première fois depuis l'automne 1923, le prix du blé Northern No 1 est tombé en bas de \$1 le boisseau. A midi, le meilleur blé au monde se transigeait à la Bourse des grains ici à 99 3/4 sous.

Le marché a débuté avec un recul très accentué, comme ce fut aussi le cas à Chicago jusqu'à 3/4 sous le boisseau à l'ouverture.

La faiblesse accentuée est attribuée à la déclaration de Broomhall, une autorité, à l'effet que les besoins du monde ne seront que de 650 millions de boisseaux comparativement à 900 millions l'an dernier. Et on anticipe que l'Amérique du Nord ne sera appelée à fournir que 180 millions d'ici le 1er août alors que 75 millions viendront des autres parties du monde.

D'autre part, on cite une communication du sénateur Legge, du Federal Farm Board des États-Unis à l'effet que, dans son opinion, le seul remède possible pour résoudre le problème qui résulte du surplus actuel c'est de diminuer l'ensemencement.

Le mais a aussi touché un nouveau bas.

Nouvelle dégringolade du blé

Le Northern No 1 tombe en bas de \$1.00

WINNIPEG, 12. — Pour la première fois depuis l'automne 1923, le prix du blé Northern No 1 est tombé en bas de \$1 le boisseau. A midi, le meilleur blé au monde se transigeait à la Bourse des grains ici à 99 3/4 sous.

Le marché a débuté avec un recul très accentué, comme ce fut aussi le cas à Chicago jusqu'à 3/4 sous le boisseau à l'ouverture.

La faiblesse accentuée est attribuée à la déclaration de Broomhall, une autorité, à l'effet que les besoins du monde ne seront que de 650 millions de boisseaux comparativement à 900 millions l'an dernier. Et on anticipe que l'Amérique du Nord ne sera appelée à fournir que 180 millions d'ici le 1er août alors que 75 millions viendront des autres parties du monde.

D'autre part, on cite une communication du sénateur Legge, du Federal Farm Board des États-Unis à l'effet que, dans son opinion, le seul remède possible pour résoudre le problème qui résulte du surplus actuel c'est de diminuer l'ensemencement.

Le mais a aussi touché un nouveau bas.

FORT MOUVEMENT DE LIQUIDATION

LES RECULS SONT DE 2 A 5 POINTS

New-York, 12. — Les utilités publiques et les industriels ont donné lieu à un fort mouvement de liquidation en Bourse au cours de la matinée et les reculs de 2 à 5 points ont été nombreux. Auburn Auto est même tombé plus de 10 points.

Il semble que la liquidation d'hier a considérablement miné la confiance en général, accentuée ce matin par l'avis que U. S. Steel, pour la première fois cette année, avait réduit sa production de 85% à 82%.

U. S. Alcohol est tombé près de 7 points à 105, un nouveau bas pour l'année tandis que Simmons est tombé de 4 à 53 1/2, le point le plus bas depuis 1927. Columbia Carbon est tombé de 6 points et American and Foreign Power de 5 points à un nouveau bas. American Telephone, Johns Manville, U. S. Steel, Warner Bros. Radio, Radio-Keith, Anaconda et nombre d'autres ont reculé de 2 points et plus.

L'argent a été renouvelé à 4 pour cent puis a baissé à 3 1/2 pour cent.

Une convention libérale en Nouvelle-Ecosse

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 12 (S. P. C.). — À une assemblée de l'Association libérale de Nouvelle-Ecosse, il a été décidé de tenir une convention du parti libéral provincial avant le 15 juillet. On a laissé aux officiers de l'association le soin de fixer la date exacte.

L'ACADIE INQUETE

CINQUIEME COURS DU R. F. BERNARD, A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Voici un résumé du cours d'histoire de l'Acadie qui vient de donner à la Faculté des Lettres, le R. F. Bernard :

On dit que les grands événements, et particulièrement leur ombre en avant d'eux. L'histoire de l'Acadie à la veille de la déportation de 1755 semble confirmer ce dicton.

Malgré toutes les précautions prises par le gouverneur de Boston, William Shirley, et son auxiliaire, Paul Mascarene, gouverneur d'Annapolis, pour cacher le projet d'expulsion qu'ils préparaient ensemble, quelque chose du complot transparaît et s'ébruita jusqu'à Québec. Une lettre du gouverneur Beaubien au ministre Maudslowi, en date du 12 septembre 1755, le prouve. « Nous ne pouvons nous imaginer », écrit Beaubien, « qu'ils envisagent l'idée d'expulser les Acadiens pour leur substituer des Anglais, à moins que la désertion des Indiens ne leur donne l'audace d'adopter un plan aussi inhumain. »

Les Acadiens de la baie de Fundy avaient refusé de s'unir aux soldats français venus de Québec et de Louisbourg, pendant la guerre de la succession d'Autriche, pour reconnaître la péninsule acadienne. Grande fut la surprise de ces « neutres » lorsqu'ils eurent vu, eux aussi, du complot ourdi contre eux. Ils envoyèrent sans tarder à Annapolis des députés chargés de s'enquérir auprès de Mascarene des intentions de l'Angleterre. Informé de cette démarche, Shirley, l'âme dirigeante des affaires néo-écossaises à cette époque, se hâta de rassurer la population française par une proclamation datée du 16 septembre 1746, où le gouverneur de Boston affirmait que jamais pareille intention n'avait hanté le cerveau des hommes d'Etat de Londres.

Lorsque se fut évanouie la dernière menace française de la côte de l'Acadie avec la destruction de la flotte et de l'armée du duc d'Anville, en 1746, Shirley, au moment même où il rassurait ainsi les Acadiens, poussait avec une nouvelle vigueur son projet de débarrasser la « Nouvelle-Acadie » (isthme de Chignectou) de la jeunesse acadienne qui y affluait. De concert avec Mascarene, il soumit, le 8 juillet 1747, un plan d'action détaillé au secrétaire d'Etat Thomas Pelham, duc de Newcastle. Ce dernier, s'adressant à Mascarene, le 14 octobre 1747, lui répondit sans sourcil : « Bien qu'un tel déplacement des habitants de cette partie de la province (Beaubien), qui est la plus exposée à l'ennemi, soit, à vrai dire, très désirable, il est pourtant à craindre que ce projet ne puisse être exécuté sans grande difficulté ni sans danger dans ce moment-ci. Aussi, toute chose considérée, Sa Majesté juge bon d'ajourner pour le présent l'exécution d'un tel projet. Toutefois, Sa Majesté vous prie d'étudier comment ce projet pourrait être exécuté en temps opportun et quelles précautions il faudrait prendre pour éviter les inconvénients que l'on redoute. »

Ces inconvénients redoutés, c'est-à-dire l'échec, le danger de mort pour les faibles garnisons anglaises de la péninsule, devaient disparaître deux ans après, grâce à la fondation de Halifax par le nouveau gouverneur, lord Cornwallis. A partir de 1749, l'ombre s'étend de plus en plus sur les campagnes françaises de la baie de Fundy. Bientôt, un gouverneur brutal, Charles Lawrence, n'aura qu'à élargir le cadre du projet de Shirley, à y mêler la froide cruauté, pour accomplir un dessein dont l'ébauche remonte à la première visite, en 1720, du gouverneur Richard Phillips.

Quartier Laurier

Une assemblée publique des citoyens du quartier aura lieu demain soir, sous les auspices de l'Association des citoyens du quartier Laurier, à la salle Boisseau, 222 Laurier Est.

Le directeur de l'Assistance Municipale, M. Albert Chevalier, donnera une causerie sur le fonctionnement des services qui sont sous sa direction. Il parlera des divers ouvrages qui relèvent de l'Assistance municipale et du refusé Meurling.

Monsieur Beverley

Ce drame policier de Louis Verneuil et Georges Berr sera représenté pour la deuxième et dernière fois demain soir, le 13 mars, au Monument National. Les billets s'envoient rapidement. A partir de maintenant les billets pour les représentations de La Société Canadienne d'Opéra ne seront en vente qu'au bureau de la société, 3774 rue St-Denis, près de la rue Roy. Vous n'avez qu'à téléphoner à Harbord 2183-84. Un besoin de billets pour les abonnements nous a fait retirer de la maison Archambault le dépôt de billets qu'à l'habitude nous mettions afin de satisfaire notre clientèle du centre de la ville.

Fau M. Ph. LaBerge

M. Philorum LaBerge, employé des postes à la retraite, est décédé lundi dernier, à 11 heures p.m., à l'âge de 73 ans. Il sera inhumé à St-Michel de Napierville, où il a été marchand pendant nombre d'années. La dépouille mortuaire est exposée chez son gendre, M. Joseph-Philippe Lantôt, 695 chemin Sainte-Catherine.

Le défunt était né à Saint-Isidore de Laprairie et avait épousé en premières noces Odila Trudeau, en deuxième noces, R. Délima Gendron, et en troisième nocces, Amélie Vachestien. Il laisse pour pleurer sa perte trois enfants, Uric LaBerge, Mme J.-P. Lantôt et Mme M. Perras, et deux sœurs, Soeur Sainte-Marie de la Salette de la Congrégation Notre-Dame et Mme veuve Bazinet.

Le service aura lieu jeudi à l'église Sainte-Catherine, rue Amherst, à 9 heures du matin. Départ du cortège à 8 heures a.m., du no 695 chemin Ste-Catherine.

Le départ pour l'inhumation se fera en automobile jusqu'à Saint-Michel de Napierville.

LA TAPISSERIE

CONFERENCE DE M. EUGENE DEPREZ DONNEE LE 10 MARS A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Il faut distinguer la tapisserie de la broderie. Dans la tapisserie, le dessin fait corps avec le tissu. Dans la broderie le dessin est superposé au moyen de l'aiguille sur une toile ou sur de la soie.

La tapisserie historique est une industrie somptuaire essentiellement française qui, au XVIe et au XVIIe siècles, a produit des chefs-d'œuvre universellement réputés. On appelle cet art la haute lisse.

Certes on a fabriqué des tapis avant le XIIIe siècle. Les récentes découvertes des nécropoles égyptiennes nous ont appris qu'il y avait des métiers et des tapisseries coptes et les productions des ateliers orientaux ont été connues dans l'Occident pendant tout le moyen âge. En France au XIIe siècle, les bords de la Loire semblent avoir été un centre de fabrication d'étoffes richement décorées. Les musées de Lyon, de Nuremberg et de Kensington, conservent des spécimens qui ont le caractère des peintures du XIIe siècle et où se reconnaît la traduction byzantine et orientale. Les dessinateurs ont copié les miniatures des manuscrits et les premières tapisseries médiévales sont des amplifications de miniatures. Du Xe au milieu du XIIe siècle, en pleine époque féodale, les dames dans les châteaux, font des tapis ou des broderies, pendant que les religieux effectuent des tentures ou des étoffes destinées au culte. C'est du travail de chambre, du travail de congrégation.

Les véritables ateliers se développent au milieu du XIIIe siècle, quand les corps de métiers se sont organisés en corporations. En 1250, à l'époque de saint Louis, on fabrique à Paris les tapis sarrasinois, genre persan, et les tapis indiens ou tapis ras. Entre 1250 et 1303 apparaissent les ouvriers en haute lisse, c'est-à-dire les ouvriers qui font usage du métier vertical. Ces premières tapisseries se distinguent par la vivacité et l'éclat des couleurs. Les teinturiers à qui on ne demandait pas des milliers de tons donnaient tous leurs soins à la bonne qualité que les progrès de la science et de l'industrie moderne n'ont pas améliorée.

Il y a en France, dans la première moitié du XIVe siècle deux centres de fabrication, Paris et Arras. Et comme le XIVe siècle manifeste son goût pour les épisodes de la vie réelle, les tapisseries abordent des scènes à nombreux personnages et traitent des sujets contemporains. Le plus bel échantillon que nous ayons conservé c'est la fameuse tapisserie de l'Apocalypse conservée à Angers et dont nous connaissons l'histoire dans ses moindres détails. Les ateliers de Paris et d'Arras ont connu sous les premiers Valois une prospérité inouïe. Mais les désordres de la guerre de Cent ans entraînent la ruine des ateliers parisiens, tandis que ceux d'Arras prospèrent, sous les ducs de Bourgogne. Mais après la mort de Téméraire, Louis XI en détruisant Arras en 1477 ruine définitivement la tapisserie qui avait fait la gloire de cette ville et cette insigne maladresse fait la fortune de Bruxelles qui produit au XVIe siècle des œuvres accomplies. La tapisserie suit elle aussi la révolution profonde marquée par la Renaissance. La tapisserie évolue suivant les principes de la fresque avec des plans successifs, des horizons lointains, de grands espaces de ciel ou de paysages clairs. Les artistes du XIVe et du XVe siècles avaient connu une antiquité romanesque qu'ils avaient représentée avec les costumes et les armures de leur temps. Les preux et les héros de la guerre de Troie, ceux de l'Histoire Sainte sont habillés comme un Duguesclin. Et c'est ce qui fait, au point de vue historique, tout l'intérêt documentaire des tapisseries. A partir du XVIe siècle tout est convention et arrangement factice dans des scènes stéréotypées.

Mais les tapisseries des XIVe et XVe siècles fournissent une contribution singulièrement riche à l'histoire et à la civilisation grâce aux renseignements précieux qu'elles nous donnent sur le costume, le mobilier, l'architecture, les mœurs, la vie privée, des différentes classes sociales. La tapisserie n'est donc pas seulement un art décoratif porté par la France à son apogée. Elle est au même titre que la peinture, la miniature ou la sculpture, une science auxiliaire de l'histoire.

Avis militaire

10 Le présent avis s'adresse à tous les officiers de la milice canadienne, à Montréal ou en dehors de Montréal, dans le district militaire no 4, soit qu'ils appartiennent à la réserve générale des officiers, soit qu'ayant eu la permission de se retirer, tout en conservant leur rang militaire, ils soient demeurés, de ce fait, sur la liste des officiers en retraite de la milice canadienne;

20 Tous ceux qui sont visés par l'énumération ci-dessus sont requis de se rapporter aux quartiers généraux du district militaire no 4, au no 1254 rue Bishop, Montréal, ou au avant le 1er avril prochain;

30 Ceux qui se rapporteront, en conformité avec l'avis ci-avant, devront fournir leur adresse postale pour l'année en cours, et aviser immédiatement de leur changement d'adresse s'il y a lieu. La conformité à ces instructions assurera à tous ceux qui sont concernés, que leur statut sera conservé, quant à leur qualité d'officier de la réserve générale de la milice canadienne; d'un autre côté, la négligence à satisfaire à ces formalités pourra amener le retranchement des listes de la milice canadienne, des noms des officiers de la réserve générale ou des officiers en retraite;

40 Ce qui précède s'applique encore à tous les gradués du Collège militaire Royal, qui ne détiennent pas de commission dans la milice active, permanente ou non-permanente.

COMMUNIQUE

Nos terres

SERONT-ELLES POUR NOUS ?

Pourquoi les nôtres ne profitent-ils plus des largesses du gouvernement de Québec pour établir leurs enfants ?

C'est un peu ce que se demande toute personne bien au fait des choses de la colonisation, chez nous. En effet, de par sa politique d'aide aux colons, le gouvernement de Québec donne pratiquement les terres, il paye une partie du défrichement, du premier labour, il fait faire les chemins, il bâtit les écoles, il aide pour la construction des écoles-chapelles, des beurreries et des fromageries, et il distribue des grains de semence, gratuitement, aux gens à qui il a donné des terres.

Toutes ces choses, celui qui achète une ferme dans une vieille paroisse, il doit les payer cher. Et ceux qui veulent établir leurs enfants n'ont que l'embarras du choix, dans notre province.

Pour ne parler que d'une région, nous dirons que cette année, deux paroisses nouvelles sont en voie de formation et de défrichement dans la Gaspésie. Val d'Espoir, dans le comté de Gaspé, et Saint-Elzéar, dans celui de Bonaventure.

Ces paroisses ont un sol qui pousse à pleine clôture les grains, les foins, les légumes. On y fait aussi, outre une culture spéciale, celle des petits pois verts; et cette culture, bien faite, rapporte jusqu'à \$500, l'arpent.

Qui veut de ces terres ? Il fut un temps où la Gaspésie était un pays arriéré parce que les communications faisaient défaut. Il n'en est plus de même.

Le Chemin de fer national du Canada a pris charge des vieilles voies ferrées qui traversaient cette région. Il les répare et les développe d'une façon pratique.

Le gouvernement de Québec a dépensé des millions pour doter la Gaspésie de l'un des plus beaux chemins d'auto qui soient sur le continent. Tout cela est nouveau, de l'an dernier seulement.

Ces riches terres de la Gaspésie, de la Matapédia, de l'Abitibi, c'est à nous Canadiens du Québec. Notre gouvernement les donne. Il aide à les défricher, à les bâtir d'écoles, de chapelles, de beurreries, à les sillonner de routes, à les égoutter quand c'est nécessaire il fournit des grains de semence et il aide de toute façon possible et sous toutes ses formes le développement agricole de ces régions.

Sommes-nous assez riches pour nous passer de cette aide ?

Laissons-nous ces terres aux étrangers ?

Que ceux qui sont intéressés à établir leurs enfants dans notre pays, à peu de frais, écrivent au :

Service de colonisation, Chemin de fer national du Canada, Montréal, P. Qué.

J.-E. Laforce.

(Communiqué)



Quand les aliments surissent

Adoucit l'estomac instantanément

Deux heures environ après les repas, maintes personnes souffrent d'algèbre stomacale. Cela signifie que les nerfs de l'estomac ont été surmenés. Il y a excès d'acide. Le moyen d'y remédier est le recours à un alcali, qui neutralise plusieurs fois son volume d'acide.

Le meilleur alcali est le lait de Magnésie Phillips, une simple dose insipide dans de l'eau. Il est agréable, efficace et inoffensif et demeure depuis 50 ans le remède-type aux yeux des médecins.

La construction de l'égout du nord

La Commission des services publics vient d'ordonner à la ville de Montréal de construire, d'ici deux ans, le grand égout collecteur du nord. Il est stipulé que le coût sera réparti entre les neuf municipalités qui s'en serviront. La ville devra raccorder les contrats en novembre prochain pour que l'égout soit terminé en novembre 1932. Il faudra aussi une usine pour le traitement des égouts.

Le coût de la construction et de l'entretien du grand égout sera réparti comme suit : Montréal, 70.113 p.c.; Paroisse de St-Laurent, 14.55 p.c.; Ville de St-Laurent, 4.745 p.c.; Ville de Hampstead, 1.425 p.c.; Ville de Mont-Royal, 5.5 p.c.; Notre-Dame de Liesse, 1.075 p.c.; Westmount, 35 p.c.; Outremont, 1.474 p.c.; Côte St-Luc, 725 p.c.; St-Michel de Laval, 662 p.c.

L'ordonnance de la Commission dit que les villes de St-Laurent et de Mont-Royal devront s'adresser aux tribunaux pour obtenir des contrats spéciaux. Elle renvoie les objections faites par Outremont au mode de répartition du coût décidé.

Les estimés du coût de l'égout collecteur, excluant le débouché principal et l'usine de traitement des égouts, sont fixés à \$4,000,000 avec montant additionnel de \$975,000 pour autres débouchés.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du vendredi 12 mars 1915

Après avoir siégé en congrès, la société Saint-Jean-Baptiste a fait l'élection de ses officiers : président, M. Victor Morin, 1er vice-président, le docteur Joseph Gauvreau, 2e vice-président, M. V.-E. Beaupré, secrétaire général, M. J.-B. Lagacé, trésorier général, M. J. Hurtubise, directeurs, M. le sénateur David, MM. T. Gauthier, le docteur P. Lachapelle, Victor Doré, Guy Vanier, Arthur Saint-Pierre et M. H. Dandurand.

Les dépêches annoncent que les Belges ont gagné du terrain près de Schoorbakke, au sud-est de Nieuport.

Pour choisir un adversaire à M. Legault

Les électeurs d'Achamps sont invités à se rendre à la salle Lajeunesse demain soir, à 8 heures, 30 afin de se choisir un candidat qui fera la lutte à l'échevin Legault lors des prochaines élections municipales. La salle Lajeunesse est située à l'angle des rues Lajeunesse et du boulevard Gouin.

L'assaillant de Mackenzie se livre à la police

L'assaillant de Charles Mackenzie qui, samedi dernier, fut à demi assommé à coups de marteau et blessé de coups de couteau, est actuellement entre les mains de la police. Il a avoué qu'il était l'assaillant de Mackenzie. Il a dit s'appeler Frédéric Manuel Salvador et a déclaré qu'il avait frappé Mackenzie au cours d'une querelle qui s'était élevée entre eux. Salvador a expliqué qu'il devait \$75 à Mackenzie et que, à plusieurs reprises, il avait demandé à celui-ci de bien vouloir lui donner du temps pour payer sa dette, mais que Mackenzie avait refusé impitoyablement. C'est alors qu'il lui a demandé de s'adresser à la querelle par un combat. Salvador a ensuite raconté en détail tous les épisodes sanglants du combat, sa fuite de l'appartement de Salvador, etc. Constatant, par des découpages de journaux, que la police s'était mise à ses trousses, Salvador a décidé de se rendre. Salvador a déclaré qu'il n'avait aucunement l'intention de tuer Mackenzie et qu'il a agi sous le coup de la passion.

Les Anciens du Gesù et Rabagas, de Sardou

Le soir de la mi-carême, jeudi le 27 mars 1930 LES ANCIENS DU GESU, sous la direction de Louis-Philippe Hébert, clôtureront leur saison artistique 1929-1930. A cette occasion ils interpréteront "RABAGAS", la fine comédie en quatre actes de V. Sardou.

Inutile de dire que tous LES ANCIENS

Les vraies teintures donnent les meilleurs résultats



Les Teintures Diamond contiennent de trois à cinq fois plus d'aniline que les autres offertes en vente. La prochaine fois que vous voudrez teindre, essayez-les. Voyez comme l'emploi en est facile. Puis comparez les résultats. Remarque comme le tissu ne paraît pas retenti, et qu'il n'y a ni stries, ni taches. Voyez comme les couleurs sont douces, brillantes, comme elles semblent neuves et ne changent pas. Si vous ne convenez pas que les Teintures Diamond sont les meilleures, votre marchand vous remboursera votre argent. Le paquet blanc de Teintures Diamond contient la teinture originale pour "toutes fins", pour n'importe quelle sorte de tissu. Elle teint ou nuance la soie, la laine, le coton, la toile, le rayon ou tout autre mélange de tissus. Le paquet bleu est une teinture spéciale pour la soie ou la laine seulement. Vous pouvez vous en servir pour teindre vos objets de valeur en soie ou en laine avec d'aussi bons résultats qu'en peuvent obtenir les experts. Quand vous achetez, rappelez-vous cela. Le paquet bleu ne teint que la soie ou la laine. Le paquet blanc teint toutes les sortes de tissus, y compris la soie et la laine. Votre marchand vend les deux.

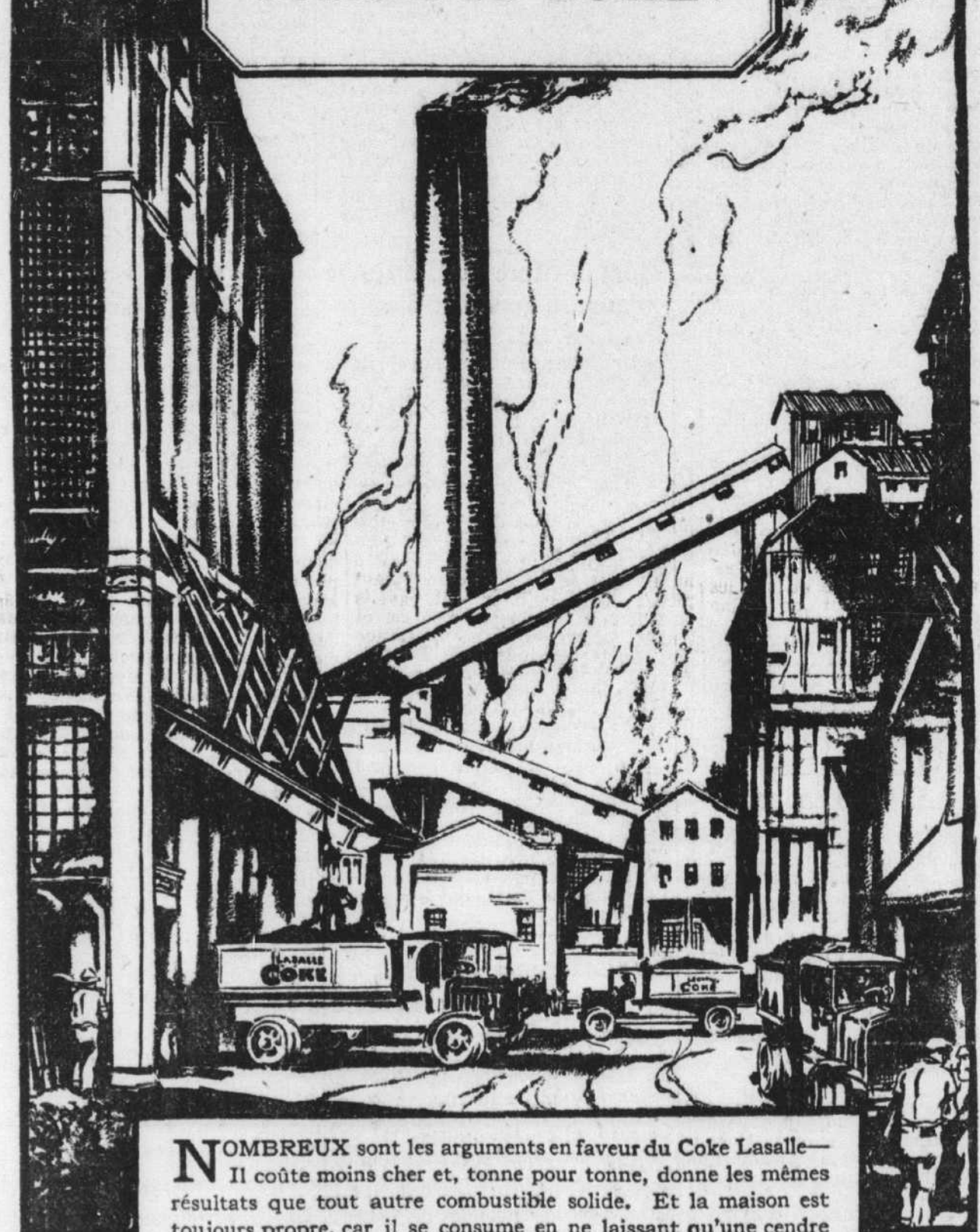
Teintures "Diamond"

D'emploi facile — Résultats parfaits A TOUTES LES PHARMACIES

15¢

DU GESU sans exception feront partie de la distribution ayant à leur tête l'inimitable Hector Charland qui interprétera le rôle-titre. Les billets sont en vente au sous-sol de l'église du Gesù et s'envoient rapidement. Répétition spéciale pour enfants samedi après-midi le 22 mars. Pour renseignements, téléphoner à Lancaster 4453.

Economisez en brûlant du COKE!



NOMBREUX sont les arguments en faveur du Coke Lasalle — Il coûte moins cher et, tonne pour tonne, donne les mêmes résultats que tout autre combustible solide. Et la maison est toujours propre, car il se consume en ne laissant qu'une cendre fine et légère. Une commande d'essai vous en convaincra.

LASALLE
MONTREAL
COKE

Téléphonez à votre marchand de combustible ou à la "Montreal Coke & Manufacturing Co." Lanc. 2216.

Au sujet de votre téléphone?

VERS le 1er mai plusieurs de nos abonnés doivent changer de résidence ou de bureau.

Comme d'habitude, plusieurs auront la prévoyance de nous aviser d'avance, ce qui nous aidera grandement à installer promptement le service.

Pourquoi ne pas remplir la "Formule de Déménagement" que vous trouverez aux dernières pages de l'annuaire et nous la faire parvenir dès aujourd'hui?



F. G. WEBBER

Gérant.

UN LAIT QUI EST SAIN ET PUR



LE Lait Borden est le meilleur lait que vous puissiez donner à vos enfants. Le degré de pureté du Borden est de beaucoup supérieur aux demandes légales. La Compagnie paye une prime aux fermiers pour toute crème extra. Le Lait Borden est pasteurisé pour plus de sauvegarde.

Un appel téléphonique ou un mot au livreur de votre quartier vous assurera le service immédiat de Borden.

BORDEN'S FARM PRODUCTS COMPANY, LTD.

703, Dominion Square Building, Montréal

Téléphone: MARquette 1253

DISTRIBUTEURS DE MERCROFT FARMS LAIT CERTIFIE

Le Pape féminine

Mon carnet

12 mars 1930

Il est, parmi les vieilleries reliées au fond d'un de mes tiroirs, un vieux petit dé tout bosselé, tout troué, qui fut pourtant très joliment jadis; car c'est un dé d'argent de belle qualité.

Chaque fois que je le revois, et c'est très souvent, il me passe toutes sortes d'idées par la tête et je me dis que, parmi les reliques de femmes, il n'en est sûrement pas de plus émouvantes qu'un vieux dé. De combien de pensées, tendres ou angoissées, un vieux dé n'a-t-il pas été témoin, depuis les temps joyeux où la fillette en coiffait son doigt mince pour faire des robes de poupées et ceux, plus sérieux, où la jeune fille confectionnait ses toilettes, sa lingerie, jusqu'aux jours délicieux qui la virent, jeune épouse, penchée sur de blancs objets de layette...

Celui-ci poussa des milliers de fois l'aiguille, pendant la guerre, pour préparer aux poilus de chauds articles. Il git là, maintenant, comme un vieillard...

Mignon

LES EN-FORMES

TOUTES LES ROBES EN ONT — L'EN-FORME CONVIENT PARTICULIÈREMENT À LA SILHOUETTE ACTUELLE — L'AMPLIEUR DOIT S'ACCUSER EN RAISON DIRECTE DU DEGRÉ D'ELEGANCE

Après la vogue générale de l'en-forme qui a marqué les saisons précédentes, on aurait pu croire que la mode nouvelle, avide de changement, négligerait un peu cette formule d'ampleur. Il n'en est rien. Bien au contraire, l'en-forme employée partout, avec toutes les étoffes, avec tous les genres de robes, nous apparaît traitée de mille façons diverses. Les silhouettes qu'on en obtient sont parfois extrêmement différentes, suivant que les godets sont plus ou moins profonds et nombreux, suivant que cette ampleur naît haut ou bas, est placée devant, derrière ou sur les côtés, symétriquement ou d'une manière irrégulière.

L'en-forme, il est vrai, convient particulièrement à la silhouette actuelle. N'est-il pas plus joli de voir la ligne qui suit exactement le corps de la taille au bas des hanches, continuer à s'élever progressivement jusqu'au bas de la robe plutôt que de se resserrer en forme de sac? Cela ne veut pas dire que toutes les robes sont nécessairement larges. Les jupes de lainage, souvent épaies, en tweed, en gros jersey, que l'on porte soit avec un manteau long ou une veste trois-quarts, en même étoffe, restent plates. Biaisées par les coutures des côtés ou par quelque autre découpe, elles suivent la pente des hanches et se prolongent ainsi jusqu'à l'ourlet. Les plus eux-mêmes sont influencés par la coupe en forme. Plus profondément creusés au montage qu'à leur autre extrémité, ou encore disposés dans des les taillés en forme, ils suivent le mouvement évadé d'un en-forme peu accusé. Les plus ronds, plus larges du bas que du haut, se rapprochent du trapèze, les plus creux séparent des lés en forme et de nombreux plissages évoquent celui de l'éventail. Ne rencontre-t-on pas de nombreuses jupes où s'incrustent des pointes plissées soleil? Très neufs sont les effets de godets appuyés au fer. Tantôt, le godet est seulement évasé au milieu et le pli forme alors une sorte de crête, tantôt les godets sont couchés comme des plis plats. Les mouvements de la marche, en étalant l'ampleur, trahissent cette coupe neuve et d'ailleurs gracieuse.

Beaucoup de godets sont rapportés et incrustés dans un fond de robe presque droit. Dans certains, les lés en forme sont utilisés pour des manteaux, de petits godets ainsi

rapportés de place en place et sur plusieurs rangées forment des sortes de cornets qui coupent la ligne du manteau d'amusante façon. L'effet est en même temps très décoratif.

Il est à noter que l'ampleur en forme s'accuse en raison directe du degré d'élegance. Les robes très habillées ont une ampleur très abondante, tandis que dans les robes simples, l'en-forme reste sage et discret.

Le choix de l'étoffe influe lui aussi sur la répartition de l'ampleur. Un satin qui a de la tenue ou la moire, tant employée cette saison, ne se traitent pas comme une mousseline ou un velours fluide. Avec ces étoffes transparentes on ne craint pas de superposer des en-formes de plus en plus accusés. Un volant couvrant les hanches, très peu évasé, est par exemple bordé d'un second volant plus étouffé, lequel est lui-même bordé d'un volant étroit encore plus fourni, à moins que ce ne soit d'un volant plissé. Quoi qu'il en soit, jamais la silhouette n'apparaît épaisse et lourde. Le nombre et l'importance des godets demandent à être réglés de façon à mettre en valeur la sveltesse de la silhouette et à l'amincir au besoin.

Pour les femmes un peu fortes, il sera préférable d'éviter l'en-forme très fourni qui fait suite à une taille courte et bien appuyée. Si elles sont grandes, la jupe ajustée sur les hanches, et l'ampleur se dessinant assez bas, leur conviendront mieux; si la nature leur a refusé une haute stature, elles seront sages d'allonger leur silhouette en usant de l'en-forme avec discrétion et en la faisant commencer à mi-hanches.

A l'hospice Notre-Dame

Le concours de charité en faveur des pauvres de l'hospice Notre-Dame, l'Assomption, qui s'est terminé lundi, le 3 mars dernier, nous a rapporté la jolie somme de \$3.078,97. Ce chiffre est tout à l'éloge et à l'honneur de Mmes Germaine Saint-Jean, Cécile Pelletier, Francoise Latour, Laura Couet, nos zélées candidates dont le dévouement mérite une mention toute particulière.

A ces demoiselles et à tous ceux qui ont bien voulu mettre une main généreuse dans cette partie de charité, nous disons le plus cordial "merci" en confiant notre dette de profonde gratitude à la divine Providence, qui aime à déverser ses faveurs sur qui contribue au bien-être de ses pauvres.

Voici la liste des gagnants: l'automobile, donnée par M. A. Brisson, fut gagnée par le No 6090; un or, par Mme L.-A. Morin, l'Épi-

La Vierge-Mère

Avant que du Seigneur la sagesse profonde
Sur la terre et les cieux daignât se déployer;
Avant que du néant sa voix tirât le monde,
Qu'à ce même néant sa voix doit envoyer;
De toute éternité sa prudence adorable
Te destina pour Mère à son Verbe ineffable,
A ses anges pour reine, aux hommes pour appui;
Et sa bonté, dès lors, élit ton ministère
Pour nous sortir du gouffre où notre premier père
Nous a, d'un seul péché, plongés tous avec lui.
L'esprit humain se trouble au nom de Vierge-Mère,
L'orgueil de la raison en demeure ébloui,
De la vertu d'en haut ce chef-d'œuvre inouï
Pour nos vaines clartés est toujours un mystère;
La foi, dont l'humble vol perce au delà des cieux,
Pour cette vérité seule des yeux,
Seule, en dépit des sens, la connaît, la confesse;
Et le cœur, éclairé par cette aveugle foi,
Voit avec certitude et soutient sans faiblesse,
Qu'un Dieu, pour nous sauver, voulut naître de toi.

P. CORNEILLE

phanie; couverture en laine, par Mlle Alma Therrien; plateau en argent, par Mlle Laura Couet; lampe électrique, par Mlle Florence Brisson; salière et poivrière en argent, par Mlle Eva Hervieux; cuillères en argent, par Mlle C. Vézina; miroir, par M. P. Therrien, de l'Assomption; service à thé, par Mlle Yolande Létourneau, de Montréal.

Mon bureau

Quel grand mot, petite Madam! vous parlez de ce meuble avec la gravité d'un homme d'affaires, et je vous imagine mal, passant de longs moments à votre table de travail, penchée sur les livres sévères en alignant des colonnes de chiffres. Mais j'entends votre indignation, et je m'excuse de l'idée frivole que je me fais d'une femme jeune et belle. Evidemment, il vous faut un bureau; c'est dans ce coin tranquille, à l'abri du va-et-vient de la maison, que vous ferez vos comptes, écrirez vos lettres, et... composerez pour la cuisinière, les menus savoureux qui réjouiront vos hôtes. Ce bureau donc, je l'aiderai plus féminin qu'un lourd et pratique bureau d'homme. Si vous le possédez déjà, s'il vous vient d'un père ou d'un aïeul, égayer-le par les menus qui le rendent moins austère: quelques fleurs fraîches dans une timbale d'argent ou dans un grès rustique vous souriront au milieu de vos occupations sévères; une potiche transformée en lampe et coiffée d'un abat-jour de parchemin, versera sur vos papiers la lumière toute proche; ayez à portée de la main livres et cahiers; les moins jolis, rangés dans des tiroirs, n'en sortiront qu'au moment utile; quelques belles reliures pourront au contraire être mises en évidence. Ne laissez pas traîner vos lettres sur le bureau; c'est une tentation pour ceux qui passent et les plus insignifiantes doivent être mises de côté, comme les autres.

Si vous avez le choix entre plusieurs coins de la pièce, placez de préférence votre bureau dans le panneau situé à droite de la fenêtre: de la sorte, la lumière vous viendra de la gauche, la main qui écrit sera bien éclairée au lieu de faire ombre sur la feuille. Si vous vous servez de ce meuble au moment où la famille est réunie, et que vous n'aimiez pas tourner le dos aux autres, mettez votre bureau à quelque distance du mur, et votre fauteuil, s'adossant au mur, vous permettra de faire face à la pièce et à ses aimables occupants.

"La note féminine"

Dans l'harmonie traditionnelle du Chant Sacré de l'Eglise: c'est le titre de la conférence qui sera donnée par Dom Lucien David, O.S.B., directeur de la Revue du Chant Grégorien, avec le concours du Cercle de l'Alléluia de l'Apostolat Liturgique à la salle de l'Ecole technique, 200 rue Sherbrooke ouest, angle Jeanne-Mance, le samedi 15 mars 1930, à 3 h. précises.

Les billets sont en vente au prix de 55 sous chez Mme G.-E. Cartier, 3814 rue Saint-Denis, Harbour 0312, et à l'Apostolat Liturgique, 3471 avenue du Parc, Plateau 0630. Par le Comité d'Art Chrétien et de Propagande Liturgique des A.F.A.C.C.

Le savoir-faire et les usages du monde

PAR BERTHE BERNAGE

Un livre qui, pour toutes les circonstances de la vie familiale, mondaine ou sociale, donne le renseignement désiré, indique l'attitude à adopter, la démarche à faire, la ligne de conduite à suivre. Volume de 400 pages, format 5 1/2 x 7, sous joli cartonnage. Au comptoir et par la poste \$1. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame Est, Montréal.

Retraites fermées

AU COUVET DE MARIE-REPARATRICE, 1025 MONT-ROYAL OUEST, MONTREAL

Mars: 17 au 20, pour les dames.
Mars: 21 au 24, pour les Cereles d'études.

Avril: 3 au 6, pour jeunes filles.
Mai: 15 au 18, pour jeunes filles.

AUX TROIS-RIVIERES

117, Saint-Charles
Mars: 13 au 17, jeunes filles.
Mars: 20 au 24, jeunes filles.
Avril: 1er au 5, dames.
Avril: 10 au 14, jeunes filles.

Avis aux lectrices

La récollection mensuelle aura lieu le dimanche 16 mars au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 rue St-Dominique, Montréal. Tél. Bélair 8792. La messe aura lieu à 8 h. Les anciennes retraitantes peuvent inviter leurs amies. Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles du 21 au 25 mars et une pour dames du 1er au 5 avril.

Paul Doyon, mardi, le 18, au Windsor

Dans une semaine, le public montréalais sera de nouveau convié à l'un des derniers événements artistiques de la saison. Le succès du deuxième grand concert de M. Paul Doyon s'annonce magnifiquement et tous ceux qui désirent assister à la clôture de l'une de nos plus belles saisons de concerts se hâteront de réserver leurs places.

Depuis qu'il est revenu d'Europe, M. Doyon a toujours fait sa comble et cette année encore, le programme qu'il a préparé avec le plus grand soin, est de nature à attirer tous ceux qui sont amis de nouveautés, de belles exécutions. Nous aurons le plaisir d'entendre interpréter par Mlle Gertrude Doyon, les charmantes mélodies de Pessé, de Poulenc, de Roussel. On a su apprécier le talent de Mlle Doyon et la collaboration qu'elle donne au jeune pianiste est des plus précieuses. Le concert sera sous la présidence de M. et Mme Charles Duquette. Des billets sont en vente chez Archambault, et à 373 rue Prud'homme, N.D.G. COMMUNIQUE

CHEZ EATON

Pour le Printemps

Le gant uni d'un goût parfait — et le gant de fantaisie, si vous le préférez

NOUS avons les deux genres en une variété qui peut satisfaire les plus difficiles! Le directeur de notre Ganterie, tout récemment en France, a fait son choix chez les ganitiers les plus renommés, et ses achats pour la saison printanière arrivent dans toute la gloire de leurs modèles nouveaux et de leurs teintes selon la mode.

Si vous croyez que certains de vos costumes demandent un gant plutôt de fantaisie, regardez ceux illustrés ici... ou mieux encore, venez voir notre assortiment sans attendre.

A..Gant de suède en le nouveau beige-rose et les tons de gris en faveur. \$3.50 la paire.

B..Gant hêtre avec vert inséré dans la manchette évasée. Aussi en d'autres nuances. \$5.50.

C..Chevreau glacé beige et brun, un joli modèle gantelet. \$5.00.

D..Des boucles rouges, vertes et pourpre sur un gant de chevreau glacé beige. \$5.50.

E Du chevreau glacé brun est fronce dans les pointes de ce gant beige. \$6.00.

Les nuances nouvelles dans les gants

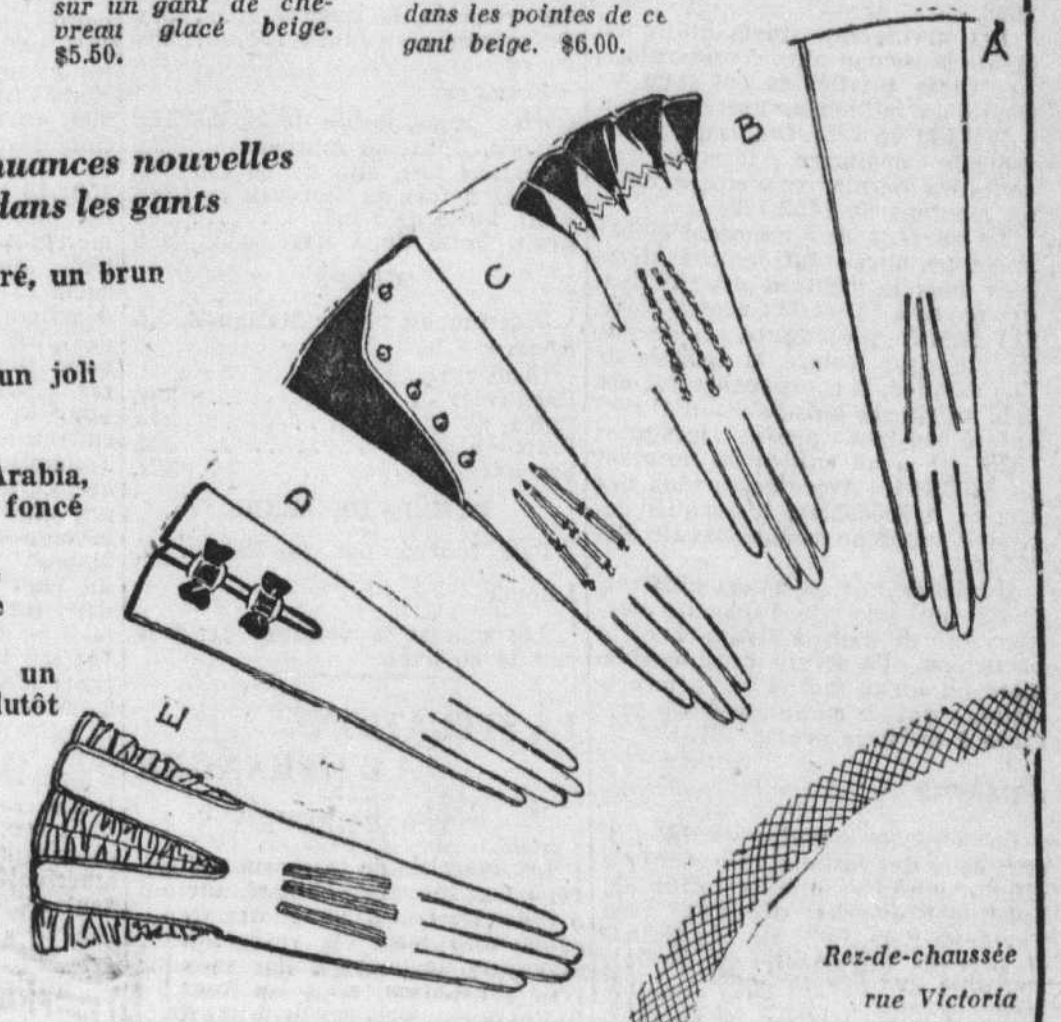
—Mordoré, un brun doux

—Lido, un joli beige

—Brun Arabia, plutôt foncé

—Teinte mauve

—Aube, un ton plutôt vert.



Rez-de-chaussée
rue Victoria

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE BIENFAISANCE MUTUELLE DU CANADA

Une Association d'Assurance Fraternelle exclusivement Canadienne et Bilingue faisant affaires depuis cinquante ans pour hommes et femmes catholiques qui sont invités à devenir membres.
Neuf genres modernes de protection et de placement pour le vieil âge: Contrats de Vie-Entière, Cession de Paiements à terme fixe, Dotations ainsi que Bénéfices de Maladie.
Une Société millionnaire ayant un degré de solvabilité de plus de 100%.
AGENTS DEMANDES
Bureau-Chief: 1015, rue St-Denis
MONTREAL, P.Q.

PETITE VIE DES SAINTS

12 mars

SAINT PAUL, EVEQUE DE LEON

Ce saint naquit dans la Grande Bretagne, d'une ancienne et illustre famille. A l'âge de quinze ans, déjà pieux et savant, il se sentit fortement inspiré de Dieu de se retirer dans quelque solitude. Après avoir consulté, il s'en alla dans un lieu désert. Douze de ses condisciples l'y suivirent. Une petite chapelle et treize cellules s'élevèrent en cet endroit, par les soins et le travail des jeunes anachorètes. La Grande-Bretagne était témoin des merveilles, offertes autrefois à l'Égypte.
A l'âge de vingt-deux ans, il fut ordonné prêtre avec ses douze compagnons par l'évêque de Winchester.

ter. Après cela, obéissant encore à la voix de Dieu, il monta sur mer, prêt à travailler à l'extension du royaume de Jésus-Christ, partout où la main divine le voudrait conduire. Il aborda dans une île des côtes de la Bretagne. Tout en arrivant, il rendit la vue à trois aveugles et l'usage de la parole à deux muets.

Bientôt, Paul devint évêque d'Oxismor (plus tard Léon). Le nouvel évêque se mit à l'œuvre avec une ardeur tout apostolique; il eut bientôt extirpé de son diocèse les dernières racines de l'idolâtrie. Des églises furent bâties, des monastères furent fondés pour consolider l'œuvre de Dieu. Après s'être de nouveau retiré dans la solitude, il rendit paisiblement son âme à Dieu, le 12 mars 573.

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORNS VERRUES ET DURELLES. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢ la pièce. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Très savoureuses
Les Viandes Cuites
de
S. L. CONTANT Ltée

Remerciements

La supérieure et les religieuses du pensionnat d'Outremont remercient cordialement les membres du comité, les anciennes élèves et leurs amies de leur généreux dévouement qui a fait le succès de la fête de charité du premier mars.

Fenillette du "Devoir"

LE ROI JACK

par Guy WIRTA

(Suite)

Jack vint se placer de l'autre côté de la corbeille et maintint les poignets du dormeur, tandis que Richard assistait le docteur.

Rosemonde avait toujours un bras sous le cou du mousse, et elle le sentait s'engourdir peu à peu. Les secousses imprimées au navire rendaient sa position encore plus fatigante, par les efforts qu'elle faisait, pour ne point perdre l'équilibre.

La voix brève de Jack Ferlodon demanda:

— Avez-vous encore la force?

Elle releva un peu la tête et, dans l'encadrement du capuchon, il entrevit un instant le blanc visage.

— J'en ai encore toute une provision, répondit-elle, en forçant ses lèvres au sourire.

Le pansement fut douloureux pour le blessé; il s'agitait avec une telle force que les mains de fer de Jack devenaient impuissantes à le retenir. Alors, la jeune fille parlait, baissait de nouveau le front moite, et lui, le pauvre, dans la vision adorée de la mère lointaine, aussitôt s'apaisait; retombé sur la corbeille, il bégayait des mots d'enfant, d'une douceur plaintive, comme s'il n'osait plus maudire le mal affreux qui avait ramené près de lui (il ne savait comment) la maman de là-bas, avec son capuchon brun...

Quand tout fut fini et que le malade reposa très calme, Rosemonde se leva:

— Docteur, si vous le voulez, je puis rester ici cette nuit, proposez-telle.

— Mais moi, je ne le veux pas, miss d'Alys, dit Jack. Vous allez regagner votre cabine, car vous avez besoin de repos.

— Pourrai-je revenir pour les pansements?

— Soit! Demain matin; mais, cette nuit, vous devez vous reposer. Je sais que vous avez passé votre soirée à soigner vos ennemis.

— Je n'ai pas d'ennemis, fit Rosemonde souriante. Une chrétienne n'en a jamais! Voulez-vous me reconduire, Richard?

Mais Jack Ferlodon s'avança:

— Veuillez me permettre de remplir cet office, miss d'Alys; car je dois aller voir ma mère.

Elle n'osa refuser le bras tendu, salua le médecin, sourit à Richard, et suivit Jack sur le pont.

L'orage semblait augmenter de violence: les éclairs sillonnaient toujours le ciel, éclairaient furtivement la mer en fureur et les vagues immenses qui montaient à l'assaut du navire. La pluie fouettait les visages et les aveuglait.

Malgré son habituelle vaillance, Rosemonde crut qu'elle n'atteindrait pas la cabine, mais un bras de fer l'entraîna... le coin le plus dangereux fut franchi, et elle se retrou-

va, tout étourdie dans l'abri protecteur de l'escalier. Elle était si lasse qu'elle s'y arrêta.

— Non, fit la voix impérieuse, ne restez pas ici... L'eau s'y engouffre. Encore un effort, miss d'Alys.

Cette fois, ils étaient à l'abri, et la jeune fille se laissa tomber, épuisée, sur le divan clair du petit salon.

Jack Ferlodon la considérait, debout devant elle, les bras croisés, l'air presque fantastique, dans le vêtement ciré, tout reluisant de pluie.

— Miss d'Alys, prononça-t-il lentement, vous êtes une vaillante.

Il avait eu le mot de Richard, lors de sa première entrevue avec sa cousine.

— Je n'ai fait que mon devoir, répliqua-t-elle, avec un geste léger.

— Et je vous admire, ajouta-t-il plus bas.

Il s'était penché un peu... Elle vit mieux ses yeux, où passait la petite lueur d'acier, entrevue déjà. — Je suis bien lasse, fit-elle doucement, en dégrafant sa cape brune... et je vais vous obéir, en me reposant tout de suite.

Il s'écarta un peu, pour lui per-

mettre de passer... Ils échangèrent un adieu banal; mais le regard d'acier suivit Rosemonde d'Alys jusqu'à la porte.

Longtemps, Jack Ferlodon resta debout devant le divan de crotone fleuri, où Rosemonde s'était reposée un instant; et il songeait aux mots d'amour qui lui étaient venus alors, au bord des lèvres, mais qu'il n'avait pas osé prononcer.

III

Rosemonde laissa le vent du matin rafraîchir son front brûlant, car elle avait peu dormi, malgré sa fatigue extrême. Des yeux, elle chercha le Père Dornoy, mais elle ne le vit pas: sans doute n'était-il pas remis des secousses de la nuit.

La jeune fille parut ennuyée de cette absence, et le pli de son front s'accrut quand elle se heurta à Jack Ferlodon. Il venait à sa rencontre et il dit d'un ton très naturel qu'il la rassura:

— Le pont est bien désert ce matin, n'est-ce pas? La mer est encore méchante et nos malades la boude...

J'aurais voulu un peu de clarté, pour vous montrer l'île St-Antoine que nous côtoyons... Voyez... prenez la jumelle.

Rosemonde obéit, et dans la brume du matin, aperçut l'ombre es-tompée d'une terre.

— De l'autre côté, expliquait l'Américain, nous avons l'île Benavista; au-dessus, Santiago; et, après Saint-Antoine, l'île Saint-Vincent... Et maintenant, miss d'Alys, si nous gagnions notre bureau: c'est l'heure, exactement...

Elle ne trouva rien à objecter et descendit avec lui. Plus nerveuse que de coutume, obligeant pourtant ses gestes à un calme exagéré, elle embrouillait les copies, parce qu'elle désirait follement commencer le travail habituel. Et quand elle eut mis enfin tout en ordre, que le porte-plume fut entre ses doigts, elle attendit qu'il commençât à dicter, avec la vague intuition de mots surprenants, qu'elle n'aurait pas à reproduire sur le papier.

Il avait suspendu sa marche, et elle devina qu'il était devant elle, et qu'en levant les yeux, elle le verrait au-dessus des casiers et desti-

roirs du bureau.

— Miss d'Alys!

Elle sentit sa respiration se suspendre, et elle leva les yeux... Ses doigts affaiblis, soudain, lâchèrent le porte-plume.

Il était bien là, comme elle l'avait prévu, et elle ne put détourner ses yeux purs des yeux d'acier qui la fascinaient.

— Miss d'Alys, répéta-t-il.

Il fit une pause et acheva lentement:

— Je vous aime!

Elle attendait ce mot... Elle l'avait entendu en songe, durant sa nuit agitée, et il bourdonnait encore à ses oreilles avant qu'il parlât. Elle fit un geste pour se lever; mais il avait contourné le bureau et il la retint:

— Miss d'Alys... en vous parlant ainsi en toute loyauté et selon la coutume de mon pays, vous ai-je offensée?

— Non, Sir...

— Puis-je alors vous demander de devenir ma femme?

Les longs cils battirent un peu sous l'émotion soudaine... Pour l'âme ardente, n'y avait-il pas là l'espoir d'une conversion, le champ ouvert à l'apostolat, à côté du rêve d'amour, à la fois craint et désiré?

— Vous ne répondez pas? Interrogea-t-il, plus bas... C'est peut-être que vous ne m'aimez pas. (A suivre)

Ce Journal est imprimé au No 436, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IM-PRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GREGOIRE PELLETIER administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

MONTREAL EST DEFAIT PAR OTTAWA

(Par X.-E. Narbonne)
Le club Montréal a subi un rude échec hier soir, au Forum, alors que l'équipe du président Strachan fut défaite par un résultat de 4 à 2. Ce résultat n'indiquait cependant pas ce que fut cette joute, car au mérite les visiteurs auraient dû remporter la palme par un résultat bien plus élevé, mais la chance était contre les Sénateurs et de plus Flat Walsh, qui était dans les buts pour les locaux, a joué une partie sensationnelle et c'est grâce à lui si le Montréal n'a pas été écrasé par les gens de la capitale.

Les Sénateurs eurent l'avantage du jeu du commencement à la fin, si nous faisons exception de quelques minutes dans la deuxième période puis sur la fin de la partie.

Les Marrons, il faut le dire en toute justice, étaient privés des services de trois joueurs, car Wilcox, Siebert et Dutton ne purent prendre part à cette rencontre à cause des blessures qu'ils se sont infligées samedi dernier contre le Canadien, et l'absence de ces équipiers a grandement affaibli le Montréal.

Les visiteurs s'affirmèrent beaucoup plus rapides que leurs rivaux, et ils eurent un meilleur jeu d'ensemble et la victoire d'hier soir était bien méritée. King Clancy, Touhey, Kilrea et Finnigan furent les joueurs les plus en évidence sur l'équipe des Sénateurs tandis que Starr et Lamb ont grandement contribué à la victoire des hommes de Newry Lalonde. Celui-ci n'était pas à son poste hier soir, car il est actuellement retenu chez lui par la maladie et Dave Gill a eu la direction de l'équipe et il s'est très bien acquitté de sa tâche.

Pour le Montréal, Flat Walsh fut le plus brillant joueur sur la glace et si les visiteurs ont enregistré 4 points contre lui, aucun reproche ne doit être adressé au gardien des buts des Marrons, car les points enregistrés étaient des coups impossibles et aucun gardien de but n'aurait pu les bloquer.

Dunc Munro fut très solide sur la défense et il fit plusieurs attaques contre les filets des Sénateurs, mais la guigne l'a empêché de compter. Stewart et Hooley Smith ont fait un excellent travail sur l'attaque et Hooley est parvenu à compter un point après que Trotter eût logé la rondelle dans les filets de Connell dans la période finale.

Le Montréal a critiqué deux décisions des juges des buts au cours de la rencontre d'hier. Dans la troisième période un point enregistré par l'Ottawa donna lieu à une discussion. La rondelle avait pénétré juste au-dessus de la ligne bleue des filets pour en sortir après avoir frappé l'intérieur de la barre et les joueurs du Montréal prétendirent que ce n'était pas un point, mais le juge des buts en décida autrement. Plus tard le Montréal prétendit avoir compté dans les filets de la partie nord de la patinoire, mais le juge des buts prétendit le contraire et les arbitres acceptèrent dans les deux cas la décision des juges des buts.

La partie ne fut pas brutale et les punitions infligées furent distribuées pour des infractions mineures seulement. Corbeau et Odie Cleghorn ont été impartiaux et personne n'eut à se plaindre de leurs décisions.

Alignement des équipes:

Montreal	Ottawa
Walsh but	Connell
Munro défense	Smith
Boucher défense	Clancy
Stewart centre	Lamb
Trotter aile	Finnigan
H. Smith aile	H. Kilrea
Ward subs	Shields
Dutton	Gagné
Robinson	Cox
Phillips	Touhey
Northcott	Starr
B. Phillips	Hutton
Dinsmore	Howe

Arbitres: Bert Corbeau et Odie Cleghorn.

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.
Punitions: Kilrea, Clancy, H. Smith, Lam.

Deuxième période
1-Ottawa, Clancy. 33
Punitions: H. Smith, Gagné, A. Smith.

Troisième période
2-Ottawa, Kilrea. 2.20
3-Ottawa, Cox. 4.05
4-Montreal, Trotter. 1.40
5-Ottawa, Kilrea. 7.20
Punitions: Stewart, Clancy (2), A. Smith, Boucher, Cox, Kilrea.

POSITION FINALE

Voici la position finale de chaque club de la ligue Junior, telle qu'elle par le président Champlain Provancher.

G.	P.	N.	Pts
Salada	2	0	4
Westmount Cougars	2	2	6
Cub A. C.	1	2	4
Olymp. A. C.	2	3	0

Voici la position finale de la section B. de la ligue Midget.

G.	P.	N.	Pts
Sénateurs de Verdun	3	0	2
Banque de Montréal	3	1	7
Banque Royale	1	2	4
Sén. de St-Lambert	0	4	1

Dans la partie annuelle entre la Banque Royale Jr et la Banque de Montréal Jr cette dernière a gagné par le résultat de 2 à 1.

CANADIEN ET RANGERS ONT ANNULE

New-York, 12. — Les clubs Canadien et Rangers ont donné une intéressante exhibition du sport national canadien, hier soir, au Madison Square Garden et les douze mille spectateurs présents ont sûrement eu pour leur argent. Le Bleu Blanc Rouge, qui avait blanchi les new-yorkais par 6 à 0, samedi dernier, à Montréal, a failli essuyer un échec hier soir, ce n'est que dans les dernières minutes du jeu que les visiteurs purent se mettre sur un pied d'égalité avec les protégés de Lester Patrick. Les deux équipes durent jouer une période supplémentaire mais ces dix minutes additionnelles n'apportèrent aucun changement.

Les Rangers ont joué de malchance dans cette rencontre car Frank Boucher, le vaillant joueur de centre, se fit blesser la clavicle au cours de la deuxième période alors qu'il vint en collision avec Martin Burke. Boucher dut être transporté dans la chambre du club où l'on constata la gravité de l'accident. Boucher ne pourra plus jouer cette saison et les Rangers seront privés de ses services dans les séries de détail.

Dans la troisième période Joliat plaça la rondelle dans les filets de Tschickel, mais l'arbitre refusa d'accorder le point.

Alignement des équipes:

Rangers	Canadien
Roach but	Hainsworth
Reise défense	S. Mantia
Bourgault défense	Burke
Boucher centre	Morenz
W. Cook avant	Wasnie
F. Cook avant	Joliat

Subst. Rangers: Taylor, Thompson, Murdoch, Keeling, Goldsworthy, Regan, Vail Quenneville.

Subst. Canadien: Leduc, G. Mantha, Laroche, Carson, Mondon, Desrivieres McCaffrey.

Arbitres: A. Romeril et Stewart.

SOMMAIRE

Première période
1.—Canadien Morenz. 5.15
2.—Rangers Keeling. 6.51
3.—Rangers Murdoch. 8.56
4.—Canadien Lépine. 18.07
Punitions: Morenz, Leduc, Keeling, Bourgault.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Bourgault, Laroche, Goldsworthy, Taylor, S. Mantha.

Troisième période
5.—Rangers W. Cook. 5.50
6.—Canadien G. Mantha. 13.20
Punition: Leduc, Morenz 2, Wasnie, Taylor, Joliat, Thompson.

Période supplémentaire
Pas de point.
Punition: Bourgault.

BEUCAIRE VAINCRA-T-IL VAN WARDEN?

Albert Beucaire, le populaire lutteur local, aura à faire face à un rude adversaire dans la finale de ce soir qui sera disputée à la salle de l'Assistance publique, angle La Gauchetière et Berri, alors que le promoteur Delsile y donnera sa deuxième séance de lutte de la saison. Le rival de Beucaire sera Carl Van Warden, le champion de la Vallée d'Ottawa, et tout indique que notre lutteur local n'a pas encore la partie gagnée.

Van Warden vient de faire une tournée fructueuse aux Etats-Unis, où il a visité nombre de villes et remporté maints succès. Warden fait, en effet, de la lutte sur une haute échelle. Il lutte par amour du métier, et il fait de ce sport son gagne-pain. Ne nous demandons pas s'il y met alors toute son énergie et tout son cœur.

Le champion poids-moyen d'Ottawa trouvera cependant dans Beucaire l'adversaire susceptible de lui donner sa pleine mesure. Beucaire est sûrement un des plus beaux produits de la lutte locale, et aura ce soir à cœur de garder son prestige aux yeux de ses innombrables partisans, en faisant belle figure et en battant même, si la chose se peut, son redoutable rival de la capitale. Ce sera, dans ces conditions, une magistrale exhibition, deux dans trois, limitée à deux heures, et les amateurs de lutte, toujours friands des belles rencontres, ne sauraient manquer celle-ci, surtout aux prix populaires qu'accorde le promoteur Delsile.

Cette rencontre sera précédée d'une semi-finale entre Alp. Daoust et Paul Héty, dans la catégorie des 160 livres; cette lutte sera limitée à une heure ou une chute, et précédée elle-même d'une préliminaire entre Fred Lebel et S. C. Christensen, à 135 livres, 30 minutes ou une chute. On peut réserver ses billets à Clairval 3444.

Le classement des équipes

JOUTES D'HIER SOIR

Canadien 3, Rangers 3;
Ottawa 4, Montréal 2;
Toronto 3, Pittsburg 2;
Boston 4, Chicago 3.

POSITION DES CLUBS

Section canadienne	G.	P.	N.	Pts
Montréal	23	15	5	141
Canadien	20	14	8	132
Ottawa	20	14	8	129
Toronto	16	20	6	112
Américain	13	23	5	101

Section américaine	G.	P.	N.	Pts
Boston	36	4	1	163
Chicago	19	18	5	110
Rangers	16	10	130	131
Pittsburg	13	23	6	110
Detroit	5	24	2	95

PROCHAINES PARTIES

Jeudi, 13 mars: Pittsburg à Canadien; Ottawa à Américain.

AU CAMP D'ENTRAINEMENT DU MONTREAL

Daytona Beach, 12. — Des seize lanceurs et receveurs formant les joueurs des Royals qui se rapportèrent avant les autres au camp d'entraînement il est un fait tout à fait surprenant qu'un seul joueur était avec le club Montréal lorsqu'il s'entraîna à Jackson, Miss., il y a deux ans. Celui qui a la distinction d'être cet homme parmi les joueurs ici et qui commence sa troisième saison dans l'uniforme du Montréal est le lanceur Roy M. Buckalew.

Ce fait intéressant indiquant les changements qui sont faits dans un club de baseball n'a pas peu de temps, fut découvert dans une conversation qui eut lieu parmi les partisans du baseball sur la véranda de l'hôtel Ridgewood hier soir. Le gérant Holly, quelques joueurs étaient du nombre et aussi un certain voyageur, partisan très enthousiasmé du baseball, qui, paraît-il, était à Jackson, Miss., la plupart du temps, lorsque les Royals s'entraînent là en 1928. Il vint à connaître plusieurs des joueurs lorsqu'il resta à Jackson, passa cette remarque que plusieurs changements avaient été faits sur le club depuis ce temps.

Les receveurs cette année-là étaient "Tom" Daly et "Red" Smith. Daly qui a été avec le club Montréal à venir jusqu'à il y a quelques jours est maintenant la propriété du club Jersey City, cependant que "Red" Smith, l'autre receveur, a été envoyé aux Braves, l'automne de 1928, où il recut sa liberté, et il a maintenant, temporairement du moins, abandonné le baseball professionnel, étant instructeur de baseball à l'Université de Georgetown.

Naturellement, à cause de son bon record passé, Bob Shawkey était le meilleur lanceur des Royals en 1928 au camp d'entraînement. Il est maintenant gérant des Yankees. Walter Beall, un autre gradué des rangs des Yankees et pour lequel \$40,000 furent payés au club Rochester, commença avec les Royals cette même année, à la fin il se trouva avec la ligue Mid-Atlantique, lançant du baseball de classe C. Roy Sherrid, acheté sur conditions des Yankees, est un membre régulier des Yankees, cependant que Paul Hopkins, acheté du club Washington, est maintenant avec le club Milwaukee. Il y avait aussi Chester Falk, ce lanceur gaucher qui fut vendu par les Royals l'an dernier au club Dallas, après avoir été deux ans au moins avec le Montréal. Carl Dunsagan, un autre, fut échangé contre Otis Williams, et le gars Billy Bailey, après avoir lancé pour Manchester, N.H., l'automne dernier, annonça qu'il n'avait pas l'intention de continuer à jouer au baseball cette année. Rufus Smith, propriétaire du Detroit, lança quelques parties pour le club Montréal la première année et après, fut retourné. Où il est maintenant, personne ne semble le savoir.

Il se peut qu'il y ait eu d'autres lanceurs qui ont commencé avec les Royals, cette année-là, mais personne ne put se le rappeler. Ce matin amena une autre journée de beau temps et les joueurs étaient rendus au parc de bonne heure pour la pratique. Le parc est en bien meilleure condition que l'an dernier. Le champ a été bien entretenu durant l'hiver et il y a beaucoup de gazon, au lieu d'être obligé de jouer dans la boue comme cela arriva l'an dernier. Les joueurs ont un coussin de gazon pour faciliter leur entraînement.

Alignement et sommaire:

Boston	Chicago
Thompson but	Gardner
Shore déf.	Abel
Owen déf.	Bostrum
Barry centre	Somers
Galbraith avant	Arbous
Oliver avant	Couture
Weiland subs.	Dutkowski
Gainer	Ripley
Clapper	March
Carson	Miller
Connor	Cook
Mackay	Graham, Ingram
Lane	Gottselig, Adams

Arbitres: Shaver et Ritchie.

Première période

1-Boston, Weiland. 7.18
2-Chicago, Cook. 10.40
3-Boston, Weiland. 13.53

Punitions: Abel, Gottselig, Somers, Barry, March.

Deuxième période

4-Boston, Clapper. 4.50
5-Boston, Weiland. 11.30

Troisième période

6-Chicago, Somers. 2.30
7-Chicago, Miller. 9.50

Punitions: Dutkowski 2, Adams 2, Barry 2, Abel, Gottselig, Somers, March, Galbraith, Weiland, Couture, Owen.

UNE AUTRE POUR PRIMO CARNERA

Minneapolis, 12. — Primo Carnera a remporté une autre éclatante victoire hier soir en mettant Sully Montgomery, poids lourd du Texas, hors de combat à la deuxième ronde. C'est la neuvième victoire de Carnera par "knockout" depuis son invasion aux Etats-Unis.

Saint-François-Xavier vs M. A. A. A.

Le club Saint-François-Xavier, champion intermédiaire de la province de Québec et le M. A. A. A. champion du groupe senior de la Q. A. H. A., se rencontreront ce soir, au Forum, dans la partie finale du détail pour le championnat de notre province et le vainqueur sera appelé à participer aux autres détails pour la coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada. Lors de la première joute de la série disputée dimanche dernier à l'Arena Mont-Royal, ces deux équipes ont fait partie nulle, jouant soixante minutes sans pouvoir enregistrer aucun point.

Arthur Giroux bat Bianco

Portland, 12. — Arthur Giroux, de Montréal, a remporté, hier soir, sa onzième victoire consécutive aux Etats-Unis, en triomphant de Gene Bianco dans un combat de boxe de douze rondes disputé en cette ville hier.

Bianco a eu l'avantage dans les premières rondes mais le pugiliste montréalais a porté les meilleurs coups et dans les six dernières rondes il a constamment mené la bataille.

LES LEAFS ONT TRIOMPHE DU PITTSBURG

Toronto, 12. — Les Leafs ont joué leur dernière partie locale hier soir alors qu'ils triomphèrent des Pirates par un résultat de 3 à 2. Les locaux étaient sous la direction de Frank Selke tandis que Connie Smythe assistait à la partie à titre de spectateur seulement.

La joute fut excitante mais le jeu ne fut pas brillant et l'assistance était la plus maigre encore vue en cette ville depuis deux ans car à peine trois mille personnes ont été témoins de cette rencontre.

Fred Cyclone Taylor, qui fut, il y a plusieurs années, l'une des grandes étoiles du hockey professionnel, était au nombre des spectateurs.

Avant la troisième période une coupe fut présentée à Ace Bailey, gagnant d'un concours de popularité pour les joueurs locaux. Il remercia ses admirateurs en comptant immédiatement deux points.

Alignement et sommaire:

Toronto	Pittsburg
Chabot but	Miller
Duncan déf.	Spring
Day déf.	Milks
Nighbor centre	Manners
Bailey avant	Darragh
Pettinger avant	Lowrey
Primeau subs.	Barton
Blair	Drury
Smith	Fraser
Jackson	McKinnon
	R. Smith

Arbitres: Goodman et Batstone.

Première période

Pas de point.
Punitions: Manners 2, A. Smith.

Deuxième période

1-Toronto, Jackson. 6.33
Punition: Spring.

Troisième période

2-Toronto, Bailey. 4.27
3-Toronto, Bailey. 5.17
4-Pittsburg, Lowrey. 4.16
5-Pittsburg, Manners. 2.00

Punitions: Jackson, Lowrey et Milks.

UNE AUTRE VICTOIRE POUR LES BRUINS

Boston, 12. — Les Eperviers Noirs de Chicago ont fait une belle lutte aux Bruins hier soir dans une joute de la Ligue de Hockey Nationale car les champions du monde n'ont vaincu leurs rivaux que par une majorité d'un point et la partie s'est terminée par un résultat de 4 à 3.

Les locaux ont eu un avantage marqué sur leurs adversaires dans les deux premières périodes et lorsqu'ils furent pratiquement assurés de sortir victorieux ils ralentirent quelque peu et c'est alors que les visiteurs purent se montrer dangereux en enregistrant deux points dans la période finale.

Alignement et sommaire:

Boston	Chicago
Thompson but	Gardner
Shore déf.	Abel
Owen déf.	Bostrum
Barry centre	Somers
Galbraith avant	Arbous
Oliver avant	Couture
Weiland subs.	Dutkowski
Gainer	Ripley
Clapper	March
Carson	Miller
Connor	Cook
Mackay	Graham, Ingram
Lane	Gottselig, Adams

Arbitres: Shaver et Ritchie.

Première période

1-Boston, Weiland. 7.18
2-Chicago, Cook. 10.40
3-Boston, Weiland. 13.53

Punitions: Abel, Gottselig, Somers, Barry, March.

Deuxième période

4-Boston, Clapper. 4.50
5-Boston, Weiland. 11.30

Troisième période

6-Chicago, Somers. 2.30
7-Chicago, Miller. 9.50

Punitions: Dutkowski 2, Adams 2, Barry 2, Abel, Gottselig, Somers, March, Galbraith, Weiland, Couture, Owen.



M. J.-D. FORD, président de la nouvelle Association de détaillants de radios.

Pour le championnat amateur indépendant de la province

C'est jeudi soir prochain que se décidera le championnat amateur indépendant de la province alors que le plus fort club amateur de Montréal, le Cimon, et le plus fort club amateur de la campagne, le club Oka, en viendront aux prises à l'Arena Mont-Royal pour régler cette question de championnat. Les deux équipes comptent des étoiles de première grandeur sur leur alignement.

Ceux qui se rendront à l'Arena Mont-Royal sont assurés d'avance d'assister à une grande joute et aussi de voir lequel des clubs, Cimon ou Oka, remportera le championnat et le pari de \$200. Donc en foule jeudi soir à 8 h.

M. MERCURE DÉFEND L'ACHAT DE LA M. WATER & P.

DANS UNE ASSEMBLEE TENUE A ST-HENRI.

L'échevin Jos. Mercure, candidat à la mairie, a tenu une assemblée hier soir, dans le quartier St-Henri. Il a protesté contre les déclarations de M. Turnbull qui prétend que le candidat à la mairie a voulu lancer le cri de race en faisant sa déclaration de dimanche soir. M. Mercure n'a pas fait appel aux préjugés de race ni de religion et il n'entend pas le faire.

Le candidat a parlé des expropriations de St-Henri faites comme l'aurait recommandé l'échevin Allan Bray. C'est le mode des expropriations qui doit être changé et c'est à cause de lui que ces expropriations sont coûteuses.

M. Mercure a défendu la transaction de la Montreal Water and Power et il a affirmé qu'il n'y avait eu aucun scandale dans cette affaire. Tout s'est passé dans le plus grand intérêt de la ville de Montréal et les oppositionnistes sont mal venus de critiquer les administrateurs pour avoir conclu cette transaction.

AU PONT LEGAULT

M. Mercure a nié qu'une compagnie qui a le contrat du pont Legault ait failli à ses engagements en coulant du ciment dans trois ou quatre pieds d'eau alors que son contrat spécifiait qu'elle devait employer des caissons pneumatiques. Il est descendu lui-même dans un des piliers et il a pu constater que les choses se passaient de façon normale. Si la compagnie n'a pas tenu ses engagements, il sera toujours possible à la ville de se reprendre car elle garde une somme importante en garantie de l'exécution de ce contrat.

L'adversaire de M. Houde a protesté contre ceux qui viennent dans la lutte lancer des épithètes de "vampires, vendus", etc. "Il n'y a rien de tout cela", a affirmé M. Mercure.

L'orateur a remercié les citoyens de St-Henri de leur accueil et il les a assurés de son entier dévouement à leurs intérêts.

Le Dr Gilday dans Saint-André

Le Dr Fred W. Gilday vient d'annoncer qu'il se portera candidat dans le quartier St-André lors des élections municipales d'avril prochain. Le principal article de son programme consiste à améliorer les conditions sanitaires de Montréal. Il se propose aussi de s'occuper de questions de la circulation afin de décongestionner les rues Sherbrooke et Ste-Catherine dans l'ouest de la ville. Le candidat a ouvert son comité à l'hôtel Ford, rue Dorchester, angle Bishop.

Louanges de l'Hostie

PAR CHARLES GROLEAU — ANTHOLOGIE DE POÈMES MODERNES EN L'HONNEUR DU SAINT-SACREMENT

"Cette anthologie fera les délices des artistes et des dévots du Saint-Sacrement. Un goût parfait a présidé au choix des poèmes: rien de mièvre, rien de médiocre, mais des œuvres d'une belle tenue littéraire, riches de pléti et d'idées, empruntées à des écrivains de renom ou méritant de l'être. Le volume est digne de la collection dont il fait partie. C'est l'art embellissant la foi la plus vive."



Le nouveau studio de la "N.B.C." au "New-York Times Square". C'est un théâtre spécialement aménagé pour éliminer les bruits des auditeurs. Un rideau de verre et d'acier sépare le microphone de la salle d'audition.

LA RADIO

PROGRAMME ATWATER KENT, 10.00, WJZ.

HEURE SLUMBER, 11.00, WJZ. — Ce programme est donné par l'Orchestre de Ludwig Laurier. Ouverture (The Smuggler's Bride), de Bohm; Sélections (Carmen), de Bizet; Etincelles, de Waldteufel; Perles de Yougoslavie, de Leopold; Rendez-vous, de Alletier; Am Meer, de Schubert.

Chaine Columbia

CONCERT LEVITOW, 7.00, WABC. — Sélections (Luciole), de Friml; Finale (Symphonie pathétique), de Tchaikowsky; Le chant du pèlerin, de Tchaikowsky; Mandoline, de Debussy; Valse bluette, de Drigo.

Programme de mercredi Postes locaux

M. F. Desrochers ouvre sa campagne dans LaFontaine

IL REPOUSSE LES ACCUSATIONS QUE SES ADVERSAIRES FONT CIRCULER SUR SON COMPTE ET ATTAQUE L'ADMINISTRATION DESROCHERS — UNE ASSEMBLEE ENTHOUSIASTE

M. Félix Desrochers, avocat, a ouvert sa campagne hier soir, à l'école Olier, contre l'échevin actuel du quartier LaFontaine, M. Léon Trépanier. Un millier d'électeurs du quartier remplissaient la salle de l'école où l'on remarquait un très grand nombre de dames.

L'orateur a commencé par repousser certaines rumeurs qui faisaient circuler ses adversaires sur son compte. Il a voulu prouver, chiffres en main, que le National a été plus prospère sous sa présidence que les années précédentes. Les directeurs de cette grande association sportive canadienne-française ont si bien reconnu son travail et son dévouement qu'il l'ont nommé président honoraire.

Il a nié, comme certains ont voulu l'insinuer, qu'il était poussé par un syndicat qui veut établir, à l'angle des rues Saint-Hubert et Roy, un dépôt d'essence. Il a avoué qu'il est pauvre mais que sa pauvreté est son panache, à lui qui n'en a pas d'autres.

Ses adversaires veulent le faire passer pour un avocat de 25e ordre. Il a donné lecture d'une lettre de l'Association des Voyageurs de commerce qui vient de le choisir comme avocat-conseil. Il a défilé ses adversaires de relever quoi que ce soit contre lui au barreau de la province.

M. Desrochers, qui est peut-être l'orateur le plus intéressant à écouter, a déclenché une violente attaque contre l'administration Desrochers. La violence tenait plus du ton du discours que des accusations portées. L'orateur a dénoncé l'achat de la Montre et Water and Power comme la plus odieuse transaction qui se soit faite depuis très longtemps. Il a déclaré que Desrochers et Trépanier en porteront sur leur front le stigmate ineffaçable.

M. Desrochers a cité un article du *Devoir*, un compte rendu d'une assemblée du conseil municipal au lendemain de la transaction, alors que l'échevin Savard reprochait à l'administration l'augmentation des taxes d'eau dans son quartier après avoir promis des diminutions à la suite de l'achat de la M. W. and P.

Le *Laurier Palace* a donné l'occasion à l'orateur de critiquer verbalement l'ingérence des autorités municipales dans le fonctionnement des différents services de surveillance municipale.

M. Desrochers a tracé son propre programme car il s'est dit assuré de battre son adversaire cette fois-ci.

Voici le programme: un plan d'urbanisme général; l'amélioration du présent système d'expropriations trop coûteux; des augmentations de salaire pour les employés municipaux; l'adoption de la carte d'identité pour les élections; l'extension dans cette ville d'une salle de concerts publics afin d'aider au développement artistique de la population; la création d'un orchestre symphonique; l'installation d'un meilleur système d'éclairage dans le quartier; l'amélioration du service de tramways et d'autobus ainsi que la disparition des tramways à employé unique; la disparition des poteaux pour les tramways rue Amherst; l'emploi des ouvriers du quartier dans les travaux du quartier.

L'échevin Alan Bray a dénoncé le "système de guillotine" à l'hôtel de ville où les employés qui sont surpris à causer avec les échevins de l'opposition sont menacés de renvoi. Il a réclamé l'élection de M. Félix Desrochers afin de le faire contribuer à l'assainissement de l'hôtel de ville.

Dans l'île du Prince-Edouard

L'OUVERTURE DE LA SESSION PROVINCIALE — LE DISCOURS DU TRONE

Charlottetown, 12. (S.P.C.) — La Législature provinciale est entrée solennellement en session hier après-midi. Le lieutenant-gouverneur F.R. Heaz à lu le discours du trône où le ministre de M. A.C. Saunders annonce quelle sera la législation présentée au cours de la session.

Il est question d'une loi pour la prévention de la fraude dans la vente des actions conformément aux conclusions de la conférence des procureurs-général, d'une mesure sur les véhicules-moteurs qui aurait pour effet de rendre la loi de la province semblable à celle des autres provinces, d'une mesure concernant la Cour de vérification, enfin, du rapport de la commission royale sur l'éducation qui a enquêté sur les demandes des instituteurs qui ont menacé de se mettre en grève.

Le gouvernement promet une mise en vigueur effective de la loi de prohibition la soumission au gouvernement fédéral d'un mémoire où l'on demandera une augmentation de subsides au lieu des terres publiques. Le discours du trône note avec satisfaction l'amélioration des services de transport, principalement la décision du gouvernement fédéral de faire construire un nouveau traversier.

Auger condamné à deux ans

Ottawa, 12. — Louis M. Auger, ex-député de Prescott aux Communes, a été trouvé coupable hier après-midi de l'accusation de séduction criminelle portée contre lui. Le juge E. J. Daly, devant qui le procès s'est instruit, a immédiatement condamné Auger à deux ans de détention au pénitencier de Portmouth, et ajoute que le temps déjà passé en prison par l'accusé, soit environ un an ne serait pas déduit de la sentence.

Auger a subi trois procès sur l'accusation de viol et fut acquitté au troisième après avoir été condamné, lors du premier, à 9 ans de pénitencier.

GANDHI SE MET EN MARCHE

LE CHEF NATIONALISTE, A LA TÊTE D'UNE COLONNE DE 70 PARTISANS SE MET EN ROUTE POUR LE GOLFE DE CAMBAY — VERS L'INDEPENDANCE

Ahmadabad, Inde, 13 (S.P.A.) — Mahatma Gandhi, le vieux chef nationaliste, a ouvert hier sa campagne de désobéissance civile. A 6 h. 30 hier matin, il sortait de son Ashram, son collègue, à la tête d'environ 70 volontaires pour marcher vers le golfe de Cambay. Malgré ses 61 ans, Gandhi marchait d'un pas assuré.

Lorsque le vénérable chef apparut, un frémissement s'empara de la foule qui se pressait le long de la route qu'il devait suivre. Presque toute la population d'Ahmadabad, 150,000 âmes, s'y trouvait en plus de nombreux étrangers. La ville était restée vide toute la nuit.

A 2 h. Gandhi a adressé la parole à la foule au village d'Asrali. La marche de Gandhi et de ses disciples vers Jalapur durera vingt jours. C'est le début d'un nouvel effort des Hindous pour l'abolition de leur indépendance. La désobéissance civile comprend le non-paiement des taxes et les autres moyens similaires de résistance passive. Dans le présent cas, Gandhi tâchera de manifester du sel en violation de la loi sur le monopole du sel.

Gandhi, le mystique, bien qu'il réclame énergiquement l'indépendance, s'oppose toujours à la violence. On ne sait pas quelles mesures a prises le gouvernement pour faire face à la situation. Jusqu'à présent les autorités n'ont fait rien d'autre que de se mettre en garde contre la violence. Au cas où il serait arrêté, Gandhi a désigné ceux de ses disciples qui devront prendre sa place. Son premier lieutenant, Vallabhai Patel, a déjà été arrêté le 7 mars.

Gandhi a certainement devant lui un fort mouvement populaire, mais on ne peut pas dire qu'il a l'appui de toutes les classes hindoues. Ainsi le parti démocratique et la Chambre des Princes ont exprimé leur désapprobation.

LA NOUVELLE ECOLE DE SAINT-BRENDAN

LES COMMISSAIRES ONT ACCEPTE UNE SOUMISSION DE \$116,000 POUR LA CONSTRUCTION DE CETTE ECOLE

La commission administrative de la Corporation des écoles catholiques a décidé, à sa séance régulière d'hier, de charger A. Lacroix (Léon) de la construction d'une école dans la paroisse de langue anglaise Saint-Brendan.

Plusieurs entrepreneurs ont soumissionné cette construction. Les soumissions ont été dénichées à la séance du 27 février. La commission avait alors décidé de confier au comité des travaux l'étude des trois plus basses. C'est ce comité qui a accepté la soumission de A. Lacroix (Léon) qui est au montant de \$116,000 et se trouve la plus basse de toutes.

La nouvelle école Saint-Brendan sera construite sur la 9e avenue, Rosemont.

La commission a décidé d'affecter \$11,504 à l'achat d'un mobilier pour la nouvelle école de la paroisse Holy Family. Cette école est en cours de construction, rue Lajeunesse, près de la rue de Castelnau.

Les commissaires ont pris connaissance de deux offres d'achat de maison d'habitation que la Corporation possède rue Coloniale et qui lui viennent de l'ancienne administration. Ces offres s'élevaient à \$6,000 et \$6,200.

Etaient présents: le docteur C.A. Daigle, président; M. Victor Doré, président général; Mgr Piette, M. le chanoine Sylvestre, M. le chanoine Callaghan, M. l'abbé Rosaire Caron, M. Hector Perrier, R. Charbonneau, E. Gosselin, Frank Curran, le docteur Mullaly, le docteur J.A. Jarry, le docteur B. Bonnier, A. Larose.

La "Place du Canada" à Paris

Ottawa, 12. — D'après une note officielle du ministère des affaires étrangères de France à M. Philippe Roy, ministre canadien à Paris, le conseil municipal de Paris a décidé d'attribuer, à titre d'hommage public, le nom de "Place du Canada", au carrefour situé près de la légation canadienne, à Paris.

Le premier ministre, à qui cette décision a été communiquée par M. Roy, a déclaré que le gouvernement et le peuple canadiens ne pourraient manquer d'apprécier hautement ce geste d'amitié et de bonne entente de la part de la cité de Paris, et qu'il avait déjà donné instruction à M. Roy de prier le ministre des affaires étrangères de France de transmettre leurs vifs remerciements au préfet de la Seine et au conseil municipal de Paris.

L'endroit choisi est situé dans une des parties les plus intéressantes et les plus belles de Paris, tout près de la légation canadienne, qui lui fait face, c'est-à-dire à l'intersection du pont des Invalides, du Cours Albert Ier, de la rue François Ier, de l'avenue Victor-Emmanuel III, et du Cours-la-Reine, tel qu'il apparaît au décret du préfet de la Seine.

La Place du Canada sera inaugurée prochainement.

Les jurés n'ont pu s'entendre

Malgré trois délibérations successives les jurés ne purent s'entendre sur un verdict dans le procès de Francis Healy, accusé d'avoir volé une lettre au Bureau de Poste de Notre-Dame de Grâce. La première délibération du jury dura près d'une heure; la seconde, vingt minutes; et la troisième dix minutes. Healy devra donc subir un nouveau procès devant la Cour du Banc du Roi. Healy a été remis en liberté, sous caution, à 6 heures 15 hier soir, après que les jurés eurent déclaré qu'ils ne pourraient s'entendre.

DÉFAITE POUR M. MACDONALD

LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE MIS EN MINORITÉ DE HUIT VOIX SUR UN AMENDEMENT CONSERVATEUR AU BILL DES CHARBONNAGES

Londres, 12. (S. P. A.) — Le gouvernement travailliste de Ramsay MacDonald a été défait hier en Chambre des Communes lorsque la coalition libérale-conservatrice vota en faveur d'un amendement conservateur au bill des mines de charbon, et donna une minorité de 8 voix au premier ministre.

Le gouvernement ne donna cependant pas sa démission, et M. MacDonald expliqua qu'il ne considérerait pas le vote comme une expression de non-confiance. Le résultat du scrutin fut de 282 à 274 en opposition à une clause du bill suggérant un contrôle sur la production du charbon. Le gouvernement avait déjà remporté une première victoire de 272 à 242 sur un amendement précédent.

Après que le résultat du second vote eut été connu, M. Stanley Baldwin se leva au milieu des acclamations de ses partisans, et demanda au premier ministre s'il avait l'intention de continuer l'étude du bill.

"Je suis surpris à la question de l'honorable monsieur", répondit simplement M. MacDonald. Une salve d'applaudissements travaillistes remplit la Chambre. "Nous aurons l'occasion d'ici deux jours de proposer un vote de confiance dans l'administration; l'honorable monsieur aura alors l'occasion de généraliser sa motion de censure, et le gouvernement acceptera la décision de la Chambre. Cependant, en ce qui a trait à la clause sur laquelle nous venons de prendre le vote, le gouvernement considère simplement qu'elle était provisoire et que son renvoi ne change en rien l'essence du bill des mines actuellement à l'étude."

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique national des plombiers a tenu une très intéressante assemblée à la salle des syndicats catholiques. On a procédé à l'élection générale des officiers avec le résultat suivant:

President, G. Durand; vice-président, V. Contant; sec.-arch., E. Lortie; sec.-financier, Alph. Gibeau; trésorier, D. Côté; secrétaire, F. X. Leclerc; inspecteur, P.-E. Fortin.

Il y aura installation des officiers à la prochaine assemblée, soit le 28 mars.

Délégués au Conseil central: MM. G. Durand, E. Lortie, V. Contant, A. Gibeau, F.-X. Leclerc.

A l'avenir, le syndicat catholique des plombiers ne se réunira que les 2e et 4e lundis de chaque mois.

M. C. Bernier, agent d'affaires, a fait rapport des visites diverses faites sur les chantiers, chez les entrepreneurs, architectes, etc. Dans la quinzaine, cinquante visites ont été faites dans l'intérêt des métiers du bâtiment.

SYNDICAT DES BOULANGERS

Un nouveau bureau de direction a été élu au syndicat des boulangers. Voici le résultat du scrutin: président, G. Dubreuil; vice-président, F. Lussier; sec.-arch., Jean-Marc Goulet; sec.-trés., J.-H. Baril; ass.-sec.-arch., E. Martineau; sergent d'armes, J. Lacombe.

Le jugement dans le cas des maîtres-boulangers accusés de faire travailler le dimanche n'est pas encore sorti. Un vif malaise se fait sentir chez les boulangers à cause de la lenteur de la justice dans ce cas de travail du dimanche. On attend tout de même patiemment l'issue du procès.

Le syndicat aura sa prochaine réunion le 22 mars.

CORDONNIERS SYNDIQUES

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est, grande assemblée du syndicat catholique des cordonniers. Tous les maîtres, les machinistes, les treseers et les travailleurs du stock du syndicat sont instamment priés d'assister, à cause d'affaires importantes. Rapports de MM. A. Durand et G. Laurier.

Mercredi de la semaine prochaine, il y aura grande assemblée générale pour l'élection d'un président général du syndicat.

ASSOCIATION DES MARBRIERS

L'Association des marbriers se réunira ce soir à la salle No 5, édifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Rapport de M. C. Bernier sur les activités de la semaine. Par ordre.

ASSOCIATION DES PLÂTRIERS

L'Association des plâtriers se



MIGUEL PRIMO DE RIVERA, fils de l'ancien premier ministre d'Espagne.

chez Dupuis jeudi

Rues Sainte-Catherine — Demontigny — Saint-André — Saint-Christophe — Plateau 5151

VENTE ECLIPSE

POUR LES

Robes en imprimé

Pour fillettes de 2 à 6 ans. Robes lavables en broadcloth, ou indienne, avec garnitures de ruches, ou en teinte opposée. Jupe à godets. Un bonnet de même tissu avec chaque robe. Prix ord. 1.29 et 1.79. SPECIAL, chacune 79

Le manteau "Matelot" ou "reefer"

Manteau taillé avec boutons de cuivre et col à double revers. Une fantaisie garnit la manche gauche. Cheviote bleu marine avec bonne doublure. Ages 2 à 8 ans. Prix ord. 2.98. SPECIAL 1.79

Manteaux de printemps

Avec une ceinture et garniture de teinte opposée, au col et manchettes. Léger tweed tout laine; divers dessins fantaisie sur fond sable, gris ou bleu. Ages 6 à 14 ans. Prix ord. 7.98 à 9.98. 5.98 SPECIAL

Robes lavables

En broadcloth et indienne inaltérables aux blanchissages répétés. Teintes unies ou dessins imprimés. Sans manches ou demi-manches. Pour fillettes de 7 à 14 ans. Prix ord. 1.98 et 2.98. SPECIAL, chacune 98

FILLETES

Imperméables

En cuirette, pour fillettes de 6 à 12 ans. Coupe ajustée avec poches extérieures et courroies aux poignets. Tons de rouge, vert, brun et bleu au choix. Indispensables pour aller à l'école ou au couvent. Prix ord. 3.98. SPECIAL 1.98

Gracieux ensembles

Pour fillettes de 7 à 14 ans. Robe et manteau en broadcloth uni ou indienne inaltérable, dans une variété de dessins et nuances. Robe sans manches avec encolure en "V". Le manteau peut se porter avec une autre robe. Prix ord. 2.98 et 1.79. 3.98. SPECIAL

Nouvelles robes

Des modèles aussi nouveaux que ceux portés par les sœurs aînées. Taille plus haute et jupe légèrement plus longue. Garniture de teinte opposée. Ages 10 à 14 ans. Prix ord. 10.98 et 12.98. SPECIAL 7.98

BALAYEUSES ELECTRIQUES REPARÉES

Chaque année nous faisons une vente très spéciale de ces balayeurs, qui sont aussi bonnes que si elles étaient neuves. Nous offrons demain un groupe de 100 BALAYEUSES ELECTRIQUES dont les parties usagées ont été remplacées et qui ont été remises en parfaite condition. Le sac et le fil de chaque balayeur sont neufs. SPECIAL, chacune 17.95

DUPUIS FRERES — au troisième "électricité"



J.-N. DUPUIS, gérant, honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.p., et gér. ARMAND DUPUIS, secrétaire

réunira ce soir, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 1231 rue Demontigny est. Rapport de M. V. Vanier. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

CERCLE LEON XIII

Demain soir, assemblée du Cercle Léon XIII à l'édifice des syndicats. Le R. P. Mallais, O.F.M., donnera son cours sur l'histoire ouvrière. Tous les membres sont priés d'assister. Entrée libre. Par ordre. O. Filion, président.

Entretien du jardin canadien pour 1930

LES MEILLEURS LEGUMES

Si vous voulez obtenir des légumes de première classe, cultivez de bonne heure. De plus, si vous forcez vos légumes à croître plus vite, vous aurez des plants plus fermes et tendres sont ceux qui ont vite poussé et auxquels on a donné de l'engrais en quantité de soins continus et de l'eau autant que cela est possible pendant les semaines de sécheresse.

Il y a de grandes quantités de variétés bien que les marchands grainiers s'efforcent de les diminuer et s'efforcent de mettre en vedette les variétés que leur expérience leur fait juger comme les plus faciles à cultiver pour notre climat canadien. Surtout dans le cas des variétés hâtives, qui mûrissent longtemps avant toute autre, tâchez de vous procurer deux ou trois variétés de chaque espèce pour ne pas manquer votre coup. Procurez-vous une variété hâtive, une variété ordinaire et une variété hâtive, afin d'étendre l'époque de vos récoltes.

Si vous demeurez dans une région où les gelées d'automne arrivent à bonne heure, choisissez plutôt parmi les variétés hâtives. Voici pour aider le jardinier novice, une liste de légumes reconnus et estimés partout:

ASPERGES: Washington, variété satisfaisante au point de vue de la résistance et en même temps bonne productrice. Fèves: Pencil Pod, noire, Brittle Wax sans fils, Kentucky Pod verte comme variété grimpante. Betteraves: Merveilleuse hâtive, Egyptienne hâtive aplatie et Detroit rouge foncé (tardive). Choux: Golden Acre (hâtive à tête ronde), ensuite Marché de Copenhague et Gloire d'Enkhuizen comme demi-saison (à tête courte). Danois à tête ronde pour hivernage. Choux-fleurs: Boule de Neige et Urfut nain extra hâtif. Carottes: Chantenay et Danvers. Blettes: Golden Sunshine, Pickenanny, Cory Blanc, Crosby, Howling Mob, Bantam Doré toujours vert de Stowell (variété tardive). Concombres: Epine Blanche améliorée et Parfait Davis. Cèleri: très hâtif, Plume d'or. Mercuriel et plume blanche hâtif, jaunes et d'or de Paris ou plein blanc de Paris à garder d'hiver. Laitue: Grand Rapids, New-York et Népaul sont les meilleures variétés.

Votre **FORD** AURA LA SOUPLESSE **SIX** SI VOUS L'EQUIPEZ ET LA PUISSANCE D'UN **SIX** AVEC UN CARBURATEUR **SOLEX** RECORD MONDIAL D'ECONOMIE

15 A 30 % DE MILLES EN PLUS AU GALLON

— ESSAI — CONDITIONS — PRIX —

Tél. Harbour 2357 "PRECISION FRANCAISE" 3458, St-Denis - Montréal

Melons: Musqués; Marché de Montréal, Champlain Doré. Oignons: Globe Jaune d'Anvers, Wetherfield Rouge, Globe Jaune, et Globe Rouge, Prizetaker. Pois: Thomas Laxton, Laxtonian, Gradus, Petite Merveille, Progrès de Laxton et Merveille d'Amérique. Panais: Couronne. Radis: Rond Rose à bout blanc, Déjeuner Français, Rond Rouge. Epinards: Bloomsdale et Roi du Danemark. Blettes à carottes: Lucullus (la feuille de ce légume s'emploie comme épinard, tandis que l'on prépare la racine comme les asperges en sauce blanche). Tomates: Earliana, John Baer, Bonny Best, Bijou hâtif, Globe de Livingston, Labrador, et Grand Rapids sont les deux meilleures variétés à forcer.

Voici quelques légumes peu employés, mais qui ont toujours leur utilité et leur valeur dans un jardin; la laitue romaine, épinards, asperges, choux de Bruxelles, cresson, bete-a-carde suisse, courges, raifort, salsifis et endives. (Communiqué)

Le détective Lacasse suspendu

Québec, 12. — L'exécutif municipal a suspendu le chef des détectives Lacasse, condamné à subir son procès aux Assises, sous l'accusation de concussion.

Mouvement des paquebots

Le "California", de la compagnie Cunard, parti de Glasgow, arrivera à Halifax samedi.

Le "Lancaster", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Halifax samedi.

Le "Melita", du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Saint-Jean samedi.

Le "Alaunia", de la compagnie

Maison d'éducation

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tél. FRontenac 5344 Montréal

Cunard, parti de Halifax, arrive à Londres aujourd'hui.

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean, arrivera à Glasgow vendredi.

Le "Baltic", de la compagnie White Star, parti de Halifax, arrivera à Liverpool lundi.

Le "Rochambeau", de la Compagnie générale transatlantique, parti du Havre, arrivera à New-York vendredi.

FIANCES



EDDA MUSSOLINI, 19 ans fille du premier ministre d'Italie, fiancée au comte Galeazzo Ciano.